



HAL
open science

Rapports aux institutions et aux dispositifs d'insertion des jeunes chômeurs à bas niveau de qualification.

Philippe Bregeon

► **To cite this version:**

Philippe Bregeon. Rapports aux institutions et aux dispositifs d'insertion des jeunes chômeurs à bas niveau de qualification.. Parcours précaires. Enquête auprès de la jeunesse déqualifiée, 2013. hal-01218341

HAL Id: hal-01218341

<https://hal.science/hal-01218341v1>

Submitted on 21 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORTS AUX INSTITUTIONS ET AUX DISPOSITIFS D'INSERTION DE JEUNES CHOMEURS "A BAS NIVEAU DE QUALIFICATION"

Philippe Bregeon. Sociologue Gresco. Université de Poitiers.
phibregeon@gmail.com

Introduction

Les résultats de la recherche¹ qualitative et longitudinale que nous présentons dans cet article concernent le parcours, c'est-à-dire des jeunes sortis précocement, depuis plusieurs années et sans diplôme du système scolaire, dans un contexte qui est celui de l'agglomération d'une ville moyenne².

Ainsi, du printemps 2008 au printemps 2011, pendant environ trois années, nous avons rencontré vingt trois d'entre eux³, au minimum une fois par an.

Il s'agissait de reconstruire leurs parcours depuis la naissance, sous différents aspects: familial, résidentiel, scolaire, institutionnel, professionnel, rapport au marché de l'emploi, etc.

D'un rendez-vous à un autre, il convenait ensuite d'enregistrer au plus près et pour chacun les événements les concernant. Est-ce que sa situation économique, son mode de vie, ses relations avec les institutions ou avec le marché de l'emploi ont connu des évolutions?

Une pléthore d'institutions

Comme l'explique Vincent Dubois⁴, un système de droits positifs est constitué d'un ensemble de règles juridiques en vigueur dans un État à un moment donné. Ces règles ne sont pas issues de la nature ou de Dieu, mais liées à des critères opposables. Les rapports avec les institutions peuvent être alors limités à des échanges formels et avant tout techniques, au sens de ne pas avoir d'incidence sur l'octroi même du service ou de l'aide.

A contrario, les dispositifs d'insertion sont régis par des dispositions formelles et informelles particulièrement difficiles à appréhender. Les institutions dédiées peuvent être difficilement considérées comme des guichets où les chômeurs pourraient commander de plein droit tel ou tel service. Les positions de ces chômeurs sont beaucoup plus incertaines et ils sont soumis à un régime relativement discrétionnaire : l'octroi des services et des aides relève rarement de critères objectifs permettant au requérant de faire valoir des droits.

Si au début des années 1980, avec les premiers dispositifs d'insertion, Bertrand Schwartz entendait opérer une certaine rupture par rapport à l'aide sociale pour donner la parole aux jeunes et amener les institutions à se mettre à leur service, on a plutôt assisté depuis à la reproduction des logiques d'assistance et à ce qu'Abraham Franssen appelle la nouvelle fabrique du sujet⁵.

¹ Elle s'inscrit dans les travaux en sociologie d'une équipe de recherches du GRESCO de l'université de Poitiers, dans le cadre d'un programme intitulé « Parcours », financé par le contrat de projet État-Région 2007/2013.

² Sur le territoire cette ville moyenne, le taux de chômage est légèrement inférieur à la moyenne nationale, l'activité est principalement tournée vers les services et le tertiaire. L'espace urbain relativement intégrateur rompt avec la configuration d'environnement stigmatisé, cible de bon nombre d'études sur les populations en bas de l'échelle sociale.

³ Ce groupe de 23 jeunes est composé de 12 jeunes femmes et de 11 jeunes hommes de nationalité française. Nés entre 1978 et 1989. Au début de l'enquête de terrain, ils sont âgés de 20 ans à 30 ans, avec une moyenne de 24,5 ans. Ainsi, il s'agit de cheminements longs mais sans forcément d'horizon temporel commun.

Ils représentent une mosaïque de parcours scolaires : 3 ont terminé leur parcours scolaire dans des établissements spécialisés dans le champ du handicap (IME³ ou ITEP³), 8 en lycée professionnel, 2 en Maison familiale Rurale, 7 en SEGPA, 3 au collège, hors SEGPA.

⁴ Dubois V, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, éditions Economica, 2008.

⁵ Abraham Franssen, *L'État social actif et la nouvelle fabrique du sujet*, in *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, éditions L'Harmattan, Paris, 2006.

La plupart des institutions considèrent implicitement qu'elles ont une fonction socialisatrice qui nécessite d'amener préalablement ces jeunes à s'expliquer sur leur situation et sur leurs rapports aux normes, avant d'accréditer (ou non) le fondement même de leur demande.

Dans le même temps, elles atomisent ces populations et assignent chaque individu à une position particulière au regard des ressources qu'elles projettent sur lui. La collaboration convoque alors des aptitudes à rendre compte de soi-même et à se situer dans des univers institutionnels avec un certain langage et des attitudes volontaristes... Cette injonction à l'autonomie est quelque peu paradoxale puisque les politiques d'insertion apparaissent bien souvent incapables de qualifier ces jeunes dans l'espace social (Nicolas Duvoux⁶).

La tendance des institutions à vouloir encadrer les populations en bas de l'échelle sociale a été considérablement renforcée depuis un peu plus de deux décennies avec la multiplication et la superposition des dispositifs d'insertion. Sur un modeste bassin d'agglomération⁷ d'environ 100 000 habitants, les témoignages de ces 23 jeunes font allusion à des collaborations avec une pléthore d'institutions : ils ont eu affaire au moins à 63 institutions depuis leur enfance.

Si l'on se concentre seulement sur celles avec lesquelles ils ont été ou sont affiliés depuis leur sortie du système scolaire, on retombe à une cinquantaine⁸. En simplifiant, ces collaborations concernent d'abord quatre familles d'institutions :

1. les organismes de formation pour des stages d'insertion ou/et des formations qualifiantes,
2. les missions locales et les services pour l'emploi,
3. les Structures d'Insertion par l'Activité Economique,
4. les structures d'hébergement social.

Au-delà, en fréquence de rencontres moindre, on trouve :

1. les services pour handicapés,
2. les services de santé, le plus souvent psychiatrique,
3. les centres sociaux,
4. les services de la justice et la police,
5. les services « de protection de l'enfance ».

Nestor a été et est toujours en contact avec de nombreuses institutions et services depuis qu'il est sorti du système scolaire, il y a six ans. Pendant ces années, il a trouvé un bon accrochage avec certains intervenants sociaux, en particulier Béranger de la mission locale et Bernard du « service de prévention » sur son quartier populaire. Vu du côté de ces jeunes, les dispositifs d'insertion, ce sont d'abord ces agents à qui ils ont affaire...

Au moment où nous rencontrons **Nestor** pour la première fois, il navigue entre cinq ou six institutions sur l'agglomération : la mission locale, l'équipe de prévention, une entreprise d'insertion, un centre socioculturel, une antenne psychiatrique spécialisée dans la toxicomanie... Pour lui comme pour d'autres, les spécificités ne sont pas si simples à appréhender, comme le montre sa tentative de repérage : « *Pour comparer Béranger de la mission locale et Bernard de l'équipe de prévention spécialisée, eh bien, au niveau du métier, c'est différent : à la mission locale, eux, ils savent les stages et les formations qui se font à droite ou à gauche. L'équipe de prévention spécialisée, ils savent aussi les formations qui se font, mais je pense qu'ils en savent un peu moins que la mission locale. Eux, c'est plutôt le dialogue avec les jeunes, ça va être aussi des choses comme pour nous aider à trouver un logement. Mais d'un autre côté, c'est vrai que l'on discute aussi avec la mission locale...* »

D'une institution à l'autre, pour Nestor, la difficulté tient aussi à des discours qui

⁶ Duvoux N, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, éditions Presses Universitaires de France, Paris, 2009.

⁷ De Poitiers.

⁸ Ces chiffres sont forcément en-dessous de la réalité dans la mesure où les jeunes n'ont pas rendu compte de l'intégralité des institutions avec lesquelles ils ont été ou sont toujours en lien.

s'entrechoquent parfois, avec des injonctions contradictoires qui pourraient faire sourire : « *A cause du shit, j'ai d'abord été convoqué pour un rappel à la loi et j'ai dû signer un engagement pour prendre des soins. Ensuite, je suis allé au service T (annexe de la psychiatrie en direction des toxicomanes) deux ou trois fois, mais eux, ils m'ont dit : On va discuter, mais, de toute façon, c'est à vous de trouver la solution...* »

Comprendre la spécificité de chaque institution, s'adapter à leurs normes, repérer chaque interlocuteur, se maintenir à la bonne distance convoquent un ensemble de compétences et des stratégies personnelles. La collaboration correspond finalement à un vrai travail.

Nous avons fait le choix de reprendre fréquemment des séquences de leurs témoignages⁹. Leurs personnages apparaissent tour à tour avec le prénom en gras pour évoquer leur trajectoire, leurs conditions de vie et leurs stratégies. Pour situer chacun du point de vue de ses origines et de sa trajectoire, vous pouvez vous référer aux portraits succincts, en annexe 1.

Des attentes hétérogènes : un espace relationnel versus une offre d'insertion concrète

Une enquête de l'INSEE¹⁰ en janvier 2001 auprès des sans-domiciles usagers des services d'hébergement et de distribution de repas chauds montrait que les trois quarts des usagers se déclaraient satisfaits des organismes sociaux. Les niveaux de satisfaction exprimés à l'égard de la CAF, de la CPAM et des services publics de la santé étaient un peu plus élevés que pour les services pour l'emploi et les Missions Locales. Pour ces derniers dispositifs, la prise en compte de leurs besoins en matière d'emploi était jugée moins efficace.

La plupart des jeunes de notre groupe se montrent également plutôt satisfaits. Pour autant, on discerne une relative hétérogénéité des attentes par rapport aux institutions, en quelque sorte sur trois versants :

Certains attendent en priorité un service en faveur d'une certaine mobilisation dans une perspective d'action pour leur recherche d'emploi.

D'autres un espace relationnel où ils vont pouvoir être accueillis, écoutés, compris, rassurés.

Les derniers sont en attente d'une offre d'insertion plus concrète : une formation qualifiante, un financement du permis de conduire ou une aide financière.

Magda et **Antoine** sont plutôt sur le premier versant.

Magda : « *Oui, ma conseillère, c'est Élodie. Elle a à peu près mon âge. Je trouve qu'elle nous pousse dans la recherche d'emploi. Quand j'ai un coup de mou, parce que je ne trouve rien, elle ne me laisse pas tomber. Elle me pousse oui ! Je trouve ça bien.* »

Antoine : « *Et puis, avec Émile (son conseiller de la mission locale), on regarde toujours les offres d'emploi ensemble. On remet mon CV à jour. On parle des démarches que j'ai fait de mon côté depuis la dernière fois, si j'ai eu des réponses des employeurs.... Et donc, on fait le tour de tout. Ensuite, on se donne une tâche à effectuer jusqu'au prochain rendez-vous.* »

Emeline et **Anne** sont plutôt sur le deuxième versant, à la recherche d'une relation privilégiée où elles vont pouvoir être rassurées.

Emeline : « *Franchement, avec les conseillers de la mission locale cela se passe bien, quand on veut parler, on peut parler, quand on a des soucis, ils sont là !...* »

C'est un peu la même chose pour **Anne** : « *Je trouve que c'est important pour les gens qui ont eu les mêmes difficultés que moi... Heureusement qu'il existe à la mission locale des gens comme Béranger, ça permet de parler et de trouver des conseils. Souvent, il m'encourage*

⁹ Dans un souci de valoriser la parole de chacun de ces jeunes, nous avons fait le choix de rendre davantage fluide leurs témoignages. Dans leur « état brut », la plupart se révélait quelque peu ardu à investir, au risque de fatiguer le lecteur. Tout en respectant scrupuleusement leurs vocabulaires, nous avons retravaillé la syntaxe, en particulier pour résorber des répétitions et des inversions de mots fréquentes.

¹⁰ DREES, « Etudes et Résultats », *Les contacts avec les intervenants sociaux des sans-domiciles usagers des services d'hébergement et de distribution de repas chauds. Quel recours aux institutions, aux prestations et aux professionnels du secteur sanitaire et social ?* n°277, décembre 2003.

et m'aide par rapport à mes démarches. Et après je me sens bien plus rassurée... »

Quand nous la rencontrons la première fois, Anne apprend à lire et à écrire depuis maintenant sept ou huit ans avec Catherine sa formatrice : *« Elle m'a énormément apporté depuis toutes ces années et c'est grâce à elle que j'ai pu faire tous ces progrès par rapport à la lecture. Je trouve que c'est quelqu'un de formidable, de rigoureuse et qui m'a toujours donné de bons conseils. Pour moi, heureusement qu'elle est là !... »*

Anne est dans une adhésion d'autant plus totale à sa formatrice et aux institutions qu'elle a témoigné, lors de manifestations diverses, des bienfaits de l'action de lutte contre l'illettrisme.

Elle poursuit pendant cinq ans une carrière en loyauté avec les institutions jusqu'au départ de sa formatrice qui représentait son point de repère. Son cheminement perd alors tout sens : elle abandonne son emploi et son logement associatif pour retourner chez ses parents sur un département limitrophe.

Si comme Anne ou Émilie, **Nestor** apprécie cet espace relationnel avec « ses référents » pour échanger dans un climat de confiance, il est plutôt dans une économie de conservation. Il fait partie de ces jeunes qui ont pris une certaine distance par rapport au marché de l'emploi et qui viennent faire un tour dans les institutions dédiées sans avoir d'attente précise en termes d'insertion professionnelle : *« Je passe voir Bernard et Béranger assez régulièrement, quand j'ai le temps et on discute. »*

Les institutions représentent alors un espace postscolaire pour amortir une insertion qui s'éternise. Nestor attend implicitement que le travail vienne vers lui sous la forme d'une proposition d'un de ses conseillers. A priori, ça ne peut être un véritable emploi, mais plutôt un stage ou une activité secondaire de type chantier école.

De l'autre côté du bureau, partageant à quelque chose près l'impuissance de son protégé, Béranger (son conseiller de la mission locale) en oublie lui-même l'objectif de l'insertion professionnelle. Il a fini par s'habituer à **Nestor** qui fait maintenant partie de son contexte professionnel et qu'il apprécie particulièrement : *« Ça fait quatre ans et demi que je le vois. Il est sympa, relativement facile à gérer, dans un rapport très respectueux et il me vouvoie. Il est capable de venir à la mission locale gratuitement, sans demande précise en disant : « Eh bien, ça fait longtemps que l'on ne s'est pas vu ». C'est ce qui le rend attachant, extrêmement gratifiant pour les travailleurs sociaux !... »*

Dans une perspective quelque peu kafkaïenne, Béranger est devenu assez fataliste par rapport à des jeunes comme Nestor : *« Ça me fait penser à Guy Bedos que j'ai vu au cirque d'hiver il y a très longtemps. Sur un trapèze en l'air, il demande vers la fin de son spectacle au public : vous savez où elle est Mireille Mathieu ? Toute la foule répond : non, on ne sait pas où elle est !... Et Guy Bedos de dire : Eh bien, elle est là où on l'a posée ! (Rires...)... »*

Il fait ainsi allusion à la nécessité de relancer régulièrement Nestor pour le soustraire à cet immobilisme finalement anxiogène. Béranger : *« Souvent, dans le cadre de l'insertion, le mouvement, c'est un peu comme le balancier de l'horloge, si on ne le lance pas, l'horloge ne va pas partir. Et des jeunes comme Nestor, ils ne savent pas pousser le balancier. Et donc, c'est à nous de le faire (Rires...)... Une fois que le mouvement est lancé, il n'y a pas de problème, mais il faut toujours qu'on le relance et qu'on accompagne ce mouvement. Il y a un côté télécommandé dans tout ce qu'ils vivent (Rire...)... Mais là, avec Nestor, c'est à haute dose !... »*

Entretenir le mouvement du balancier revient à bercer d'espoir ces jeunes en les engageant vers des activités qui relèvent en quelque sorte de la conservation : refaire son CV, s'inscrire à des manifestations sur le thème de la santé, se saisir de petits boulots dans une association intermédiaire, etc.

Plus le jeune est dépourvu de ressources au regard du marché de l'emploi, plus il risque d'être l'objet de ce mouvement artificiel et d'une perspective éducative dont on peut douter de l'intérêt.

Si Nestor apprécie ces échanges plus ou moins réguliers avec son conseiller, d'autres comme Amélie l'interprètent comme du bla-bla-bla. Elle représente le dernier versant, celui

des personnes qui attendent une offre d'insertion concrète, quitte à être considérées par les institutions comme des profiteurs : *« Non, je n'étais pas satisfaite du conseiller de la Mission Locale. Il me parlait de sa vie, il me racontait qu'il a été en Algérie et qu'il a des enfants, moi, je m'en fiche ! Je ne viens pas pour cela, moi ! Je lui demandais des trucs, pour faire une formation et il fallait que j'y retourne pour redemander, parce qu'il ne le faisait pas. Pour moi, il ne faisait pas son boulot !... »*

D'un côté un conseiller qui s'évertue à un certain accrochage relationnel en témoignant de son intérêt pour l'Algérie dans la mesure où Amélie vit en couple avec un Algérien. De l'autre une jeune femme qui attend une offre d'insertion concrète : la scène est traversée par des tensions aussi anciennes que l'intervention sociale, par rapport à des populations en bas de l'échelle sociale.

La plupart des dispositifs d'insertion oscillent entre une conception en termes de services et une autre en termes d'éducation.

Dans le premier modèle, il convient de répondre à la demande des jeunes. Il s'agit alors de ne pas confondre le problème à résoudre avec l'individu qui demande le service : ce n'est pas parce qu'il est au chômage que sa personnalité doit être mécaniquement mise en cause dans sa situation.

A contrario, dans la deuxième perspective, c'est moins la satisfaction de l'individu qui compte que sa maturation et sa socialisation. Les difficultés d'accès à une activité professionnelle et la question de l'autonomie sont alors prioritairement interprétées du côté de la personnalité : ce n'est pas tant le marché de l'emploi qui générerait des formes d'exclusion que ces populations qui seraient soi-disant loin de l'emploi. L'expression « loin de l'emploi » est devenue d'ailleurs un des éléments de la rhétorique de ces institutions avec le vocable de projet. Ses usages mettent généralement en cause les modes de vie de chômeurs soi-disant trop éloignés des normes de comportement en emploi et leur soi-disant manque de dynamisme.

Certains jeunes « tirent » la collaboration du côté des services alors que d'autres s'accommodent sans problème de cet espace de socialisation et d'éducation.

Environ une année après, **Amélie** a changé de conseiller, mais la tension reste vivace avec sa nouvelle conseillère : *« Je lui ai demandé (à sa nouvelle conseillère) une mise à niveau, mais elle m'a proposé une formation à l'autre bout de l'agglomération. Comment voulez-vous que je fasse pour me déplacer si loin avec mon mari qui travaille et mon petit ? Je lui ai expliqué, mais elle m'a regardée et elle m'a fait comprendre que j'étais obligée d'accepter ses conditions. Eh bien non, si ça ne vient pas de moi, je dis non !... Du coup, ça m'a gonflée, et maintenant, je ne vais qu'à Pôle emploi, je vais chercher dans la vente !... »*

Amélie attendait une offre de formation pour se sortir de la précarité et on lui propose un espace relationnel. Elle a l'impression d'être l'objet d'une certaine défiance, comme quoi elle serait en recherche d'assistance :

« L'assistante sociale a dit que je demandais trop, mais moi, je ne peux pas vivre avec 400 € par mois avec un enfant, ça n'est pas possible. Déjà, le loyer ici, c'est 140 !... »

Dans son dépit, son discours opère un glissement à l'encontre des étrangers et cela paraît d'autant plus paradoxal qu'elle vient de se marier avec un Algérien : *« Les Africains, eux, on les aide et nous, on ne nous aide pas, c'est n'importe quoi !... L'assistante sociale préfère aider les noirs que nous, c'est l'horreur !... Ce n'est pas que je sois raciste, mais ce n'est pas normal cette préférence pour les étrangers. Les noires ? Il faut voir comment elles s'habillent, elles ont de la classe, elles sont en Chanel, en Louis Vuitton, elles ont tout le temps de la marque alors que nous... Et quand on va au resto du cœur, qui c'est qu'on voit ? C'est encore elles... C'est humiliant !... Je voudrais au moins travailler et avoir ma paye, comme ça, ce serait vraiment mon argent... »*

Suite à cet épisode, elle se détourne de la mission locale et opère alors une certaine démarche de repli sur son espace privé : *« Je préfère demander de l'aide à la famille, à ma grand-mère, je sais que de toute façon, elle pense du bien de moi et que je peux compter sur*

elle, et puis, elle, elle n'a pas besoin de me tirer les vers du nez. C'est plus simple, elle m'accompagne à Pôle emploi, on prend le bus ensemble et on y va. »

Comme un certain nombre de jeunes, elle exacerbe alors une certaine opposition entre ces institutions et sa famille.

L'offre d'insertion : une distribution très inégale

Objectivement, l'offre d'insertion correspond à des moyens distribués par différentes institutions à des populations en situation de précarité en vue de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie socioprofessionnelle. Il peut s'agir de stages d'insertion, d'emplois aidés, d'hébergement social, d'aide financière, de formations qualifiantes... Par rapport à des profils apparemment assez proches du point de vue des origines sociales et des niveaux de formation, l'étude des parcours montre des variations surprenantes du point de vue de cette distribution. Pour le dire trivialement, certains jeunes apparaissent « bien mieux servis » que d'autres.

Christian fait partie de ces jeunes avantagés. Sur une période de sept ou huit dernières années, il a pu bénéficier de l'octroi des avantages suivants : 7 ou 8 stages d'insertion rémunérés, un bilan de compétences, le financement de son permis de conduire, le financement d'une licence de cariste, une formation qualifiante de soudeur, une formation qualifiante de conducteur poids lourds, diverses aides financières, etc.

Les témoignages des intervenants sociaux qui l'ont suivi suggèrent qu'il mérite cette distribution : « *Derrière son allure un peu effacée et peu démonstrative, c'est quelqu'un de sensible, de courageux et d'attachant : il a tenu un travail de nuit pendant plusieurs années, dans des conditions difficiles. »*

Pendant des années et bien après 25 ans, l'âge théoriquement limite, il a été soutenu par Jacqueline sa conseillère de la mission locale. Elle s'est même déplacée dans l'entreprise de transport où il était manutentionnaire à une époque. Christian : « *Elle m'a beaucoup aidé. On avait même pris rendez-vous ensemble avec mon patron parce qu'il y avait beaucoup de problèmes au niveau social, au niveau travail. Ils ne respectaient pas les lois et c'est pour cela que je suis parti... »*

Son personnage apparaît comme suffisamment autonome pour donner à voir une certaine fierté et un refus de l'assistanat. Conjointement, il apparaît comme suffisamment vulnérable et authentique. Il suscite une certaine empathie et démontre une réelle capacité à mobiliser ses interlocuteurs.

Christian :

« Mais, chaque fois que je rencontre mon accompagnatrice à Cap emploi, c'est de mon initiative, soit pour une aide par rapport à une offre d'emploi, soit pour m'aider à faire une lettre de motivation, soit pour voir si je suis éligible à ce type de contrat » (...) « *Là, j'ai rendez vous avec elle demain. Elle le sait déjà que j'ai réussi les tests pour la formation de soudeur à l'AFPA... Et donc, on va mettre quelques petits points au clair, mais à mon avis, l'entretien ne va pas durer longtemps dans la mesure où il n'y a pas de problème important ! »*

« Quand c'est des trucs comme des problèmes d'argent, des fois, c'est un peu difficile d'y aller, j'ai l'impression que je mendie et puis moi, tout ce qui est mendicité, je n'aime pas ! »

Aujourd'hui, Christian est privilégié parce qu'il a intégré convenablement un certain nombre de codes sociaux et il suscite la sympathie des intervenants sociaux, par le biais « des » bonnes attitudes. En effet, il a bien compris la nécessité de rendre compte de soi-même en se montrant suffisamment volontaire et positif. Il articule judicieusement les confidences et l'action et donne à voir une certaine fiabilité dans la mise en œuvre des décisions prises. Enfin, il a repéré les institutions et intériorisé convenablement une certaine culture des dispositifs d'insertion, avec un type de langage.

Christian a développé une telle proximité avec le système, qu'il se soucie de son accompagnatrice de Cap emploi qui, selon lui, serait inquiète pour lui-même : « *En ce moment,*

Nadine est très soucieuse par rapport à la formation de soudeur que l'on a prévue car il y a des problèmes de financement et je la comprends bien. Elle se demande où ça va... Et en ce moment, elle ne peut rien pour moi. »

En comparaison, sur une période équivalente, **Emma** a été bien moins servie que Christian¹¹ et elle s'en plaint : *« Ma conseillère de la mission locale n'a jamais fait grand chose pour moi. La seule chose de bien, c'est qu'elle m'avait mise une fois dans une formation. Avec elle, j'ai toujours l'impression d'avoir fait quelque chose de travers !... Ce que je voudrais, c'est quelque chose de concret pour me former et avoir après un vrai métier !... »*

Emma fait partie de ces jeunes qui en ont marre de cette écoute qu'elle interprète du côté du contrôle social.

Sa carrière est marquée par des formes d'encadrement institutionnel depuis son enfance et dont elle parle aujourd'hui avec une certaine amertume. Elle a d'abord effectué une partie de sa scolarité dans le champ du handicap et dans un ITEP¹² : *« Je n'ai pas appris grand-chose au niveau scolaire, il n'y avait pas vraiment de programme et j'ai l'impression qu'ils n'en avaient rien à faire de notre niveau scolaire et par rapport à notre avenir. »*

A son adolescence, elle a été placée par un juge des enfants sous le contrôle de l'aide sociale à l'enfance :

« J'étais sous contrat jeune majeur à la DASS et le contrat, c'était que je trouve un emploi. Et comme je ne trouvais pas, j'ai pris un travail au noir dans une discothèque, la nuit, pour le nettoyage et les vestiaires. Cela n'a pas plu à mon éducatrice. Elle a décidé d'arrêter mon contrat jeune majeur. Et j'ai dû quitter le foyer de jeunes travailleurs et me débrouiller par moi-même. »

En rupture avec son conjoint de l'époque et sous la pression des travailleurs sociaux, elle a dû rentrer quelques années plus tard en internat en foyer d'hébergement pour femmes, avec son fils de deux ans : *« Je suis restée sept mois dans ce foyer et j'en avais vraiment marre, ils m'imposaient des règles : ne pas sortir, ne pas faire ceci, ne pas faire cela... Je sortais d'une histoire de quatre ans avec des beaux-parents très présents et je n'avais pas besoin que l'on m'interdise tout non plus !... Je leur ai fait savoir que je n'allais pas rester éternellement, mais l'éducatrice que j'avais là-bas ne voulait pas que je parte. Et je me suis organisée pour partir malgré eux, j'ai visité je ne sais combien de logements. Quand je suis entrée ici pour visiter (un appartement vétuste loué par bailleur peu scrupuleux), j'ai eu le coup de cœur, ça m'a plu, je me suis dit : je vais peut-être pouvoir être tranquille !... »*

Les procédures d'accès au logement social pour les ménages précaires induisent de se soumettre à des évaluations et finalement à un certain contrôle social. Comme un certain nombre de ces personnes, Emma privilégie alors le parc locatif privé comme contexte davantage propice pour retrouver une vie privée : *« Je n'ai pas fait de demande de logement social, car je ne veux pas être assistée toute la vie par l'État. »*

Certains ménages en bas de l'échelle sociale se renseignent mutuellement sur les subterfuges pour contourner ce contrôle social. Ainsi, des femmes vont accoucher dans des établissements privés pour éviter le système de détection des soi-disant parents à risque dans les établissements hospitaliers publics, composé d'assistants sociaux, de sages-femmes, de psychologues...

Par ailleurs, conformément à l'étude de Didier Lapeyronnie¹³, ces populations entretiennent une certaine hiérarchie sociale des pauvres (dont ils font partie) qui mobilise des catégories plus morales que sociales. S'il paraît difficile de s'extraire de la pauvreté, il reste

¹¹ Emma et Christian ont bien des points communs : ruptures familiales assez violentes, difficulté scolaire, longue pratique des intervenants sociaux. Christian bénéficie du soutien de sa mère chez laquelle il vit toujours. A contrario, Emma n'a plus de contact avec sa famille et elle est maman d'un petit garçon au moment où nous la rencontrons.

¹² Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique.

¹³ Lapeyronnie D, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, éditions Robert Laffont, Paris, 2008.

de bon ton de se tenir à distance de la nasse des populations du parc social...

Après avoir réussi à s'éloigner de l'hostilité du foyer d'hébergement social, « il reste » encore les éducateurs du juge des enfants qui viennent chez **Emma** et à qui elle doit rendre des comptes à cause de son fils : « *On a encore une AEMO¹⁴ et vivement qu'elle soit finie parce que j'aimerais bien me sentir plus libre...* »

Le ton traduit la lassitude par rapport au caractère dérisoire et ritualisé des intrusions de tous les travailleurs sociaux à qui elle a eu affaire : « *Vu que je suis de la DASS, j'ai eu les assistantes sociales, j'ai eu des psys, j'ai eu des machins, j'ai eu des éducateurs, des trucs, j'en ai marre !... J'aimerais bien avoir une vie un peu normale et ne plus me sentir assistée ! Voilà ! Mais moi, je vais leur montrer que je suis capable, à ces gens qui disent que je ne suis pas capable ! Les travailleurs sociaux, il y en a encore dans notre vie, mais on va bien arriver à les mettre dehors !... »*

Elle renverse ainsi le stigmaté.

L'injonction des institutions à « aller rencontrer un psy » est généralement interprétée comme le continuum d'un certain contrôle plutôt qu'une opportunité de résoudre quoi que ce soit : « *Tous les suivis psy, tous ces machins, ça ne sert à rien !... »*

Malgré tout, l'accès à ce qu'elle appelle une vie normale est loin d'être acquis : « *J'ai dans mon entourage des gens pas sympathiques dont il faut que je me méfie, par exemple mon ex beau-père. Lui, au premier faux pas que je ferais, il serait prêt à faire un signalement au juge. Ça c'est clair ! Donc, je me méfie, je ne leur dis trop rien.* »

Environ deux ans plus tard, Emma attend maintenant un deuxième enfant et cette grossesse n'était pas prévue. En conséquence, elle vient d'interrompre la formation sanitaire et sociale qu'elle espérait pourtant depuis plusieurs années pour lui permettre d'acquérir « ce vrai métier ».

Depuis l'adolescence, Emma tente de sortir de la dépendance aux institutions, mais les événements l'y ramènent sans cesse. Elle est devenue de plus en plus fataliste et vit plus que jamais au jour le jour.

De manière subjective, son rapport aux dispositifs d'insertion s'inscrit dans le continuum de placements et d'une histoire de domination. Ces tentatives de mise à distance des institutions, en alternance avec des demandes d'aide pour faire face aux événements (comme récemment avec sa nouvelle grossesse) ont dégradé sa valeur symbolique et sa position sur « le marché » de l'insertion. Elle est de plus en plus négativement repérée sur l'agglomération depuis quelques années.

Les institutions reproduisent des stéréotypes qui font office de cases pour trier les chômeurs en fonction des ressources que l'on projette sur chacun d'entre eux. Chaque case assigne l'usager dans une position particulière, permet de mettre en œuvre d'emblée des réponses préétablies et le place dans un scénario. Implicitement, pour l'institution, son histoire est déjà partiellement tracée.

Emma consacre une bonne part de ses énergies à la reconquête de son espace personnel avec son nouveau compagnon Akibou, le père du deuxième enfant.

En réponse au sentiment de stigmatisation, elle envisage régulièrement de déménager : « *Ça ne bouge pas à Poitiers et il n'y a pas de boulot. Moi, j'ai vraiment envie de partir, j'ai envie d'une ville plus grande, j'ai envie de connaître autre chose... Et puis, je connais trop de monde ici... On voit toujours les mêmes têtes, et on en a un petit peu marre !... »*

Sous la pression du chômage qui s'éternise et d'une situation de plus en plus anxiogène, ces personnes agitent de manière récurrente de vagues projets de déménagement vers un ailleurs qu'elles dessinent comme plus ouvert. Quand nous interrogeons Emma pour en savoir un peu plus, la perspective apparaît particulièrement floue : il est question de rejoindre une partie de la famille d'Akibou du côté de Rouen ou de tenter sa chance à Nantes, auprès de quelques relations.

¹⁴ Assistance Educative en Milieu Ouvert.

La question de l'assistanat

La question de l'assistanat alimente des stéréotypes extrêmement prégnants dans les représentations sociales, en particulier depuis le 18^{ème} siècle. Comme l'indique Philippe Sassier¹⁵, parler des assistés, c'est moins s'intéresser à la condition des pauvres qu'aux trois grands impératifs de toute société que sont l'ordre, l'utilité et le don...

La figure de l'assisté dans les représentations sociales véhicule l'idée de deux catégories de pauvres : les bons et les mauvais. Il s'agit alors de placer ces populations dans une échelle de responsabilité : les bons pauvres sont pauvres, mais on leur attribue des circonstances atténuantes et une certaine morale. Ils peuvent bénéficier d'une certaine compassion et des subsides de l'assistance.

Les assistés sont les mauvais pauvres dans la mesure où ils refusent l'engagement dans le travail et font supporter à la collectivité des contributions financières quelque peu inutiles ; ce sont en quelque sorte des parasites. Le terme d'assistanat désigne péjorativement les effets pervers d'un système de redistribution des richesses ou de solidarité.

Les représentations sociales dominantes dans la société française dessinent des figures d'assistés sous la dépendance des institutions et, en contre modèle, des actifs salariés ou entrepreneurs. Les premiers seraient, par principe, passifs, dans des positions de retrait et suspendus à des dispositifs d'insertion.

A contrario, les seconds, salariés ou cadres en entreprise, seraient dans des positions d'acteurs, engagés dans l'action sur des activités de production et de services. Ils bénéficieraient alors par principe d'une certaine intégration. Le cloisonnement des statuts de chômeurs et de salariés marquerait de manière assez mécanique et quasiment systématique la construction des identités dans la société française.

La réalité apparaît bien plus complexe. D'un côté, la plupart des salariés sont finalement assez dépendants dans leur contexte de travail : leur groupe professionnel et leur entreprise sont aussi des institutions qui génèrent de nombreuses formes de dépendance. Leur parcours et les processus de socialisation/intégration les amènent à en rabattre.

D'un autre côté, un certain nombre de personnes au chômage et en bas de l'échelle sociale mettent une certaine énergie pour conserver des marges de manœuvre par rapport aux institutions, pour rechercher des solutions à partir de leurs ressources endogènes, familiales et dans leur espace privé.

Cette vision quelque peu manichéenne entre des salariés acteurs et des bénéficiaires des transferts sociaux assistés semble avoir été inspirée par une certaine instrumentalisation de la sociologie, depuis les travaux de Roger Castel¹⁶ et de Serge Paugam¹⁷ qui font référence aujourd'hui dans les dispositifs d'insertion. Ils ont en commun de remettre la focale sur l'importance du lien social dans la reproduction de la pauvreté et du chômage.

Le concept de disqualification sociale de Serge Paugam suggère de manière assez mécanique des populations soumises à des processus d'affaiblissement de leurs supports relationnels, de par leur éloignement des activités professionnelles et la privation d'un statut de salarié. Ces processus conduiraient à leur isolement social et à leur fragilisation. Les plus défavorisés seraient dans l'incapacité d'entretenir des liens dans leur environnement familial, amical ou résidentiel pour assurer leur stabilité. Ils cèderaient finalement à l'expérience de la dépendance progressive et par étapes, par rapport aux institutions et services sociaux, vers des carrières d'assistés.

Serge Paugam parle de carrière morale des assistés avec trois phases :

La première serait l'assistance différée où les personnes restent encore mobilisées par l'espoir de reprendre pied dans la société.

¹⁵ Sassier P, *Du bon usage du pauvre*, éditions Fayard, Paris, 1990.

¹⁶ Castel R, *De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle*, dans Donzelot J, (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, pp 137-168, Éditions Esprit, 1991, Paris.

¹⁷ Paugam S, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, les éditions Presses Universitaires de France, Paris, 1991.

Suivrait l'assistance installée, avec une identification progressive au statut d'assisté.

Et enfin, l'assistance revendiquée, quand elles ont maintenant une forte relation de dépendance envers les services sociaux et une perte de confiance pour rechercher du travail.

Cette typologie relève d'une simplification abusive de la réalité : les processus d'adaptation, de résistance ou de rejet de l'assistance sont plus complexes et diversifiés, y compris pour ceux qui s'y installent progressivement.

Depuis une vingtaine d'années, la plupart des discours des institutions et des groupes de l'intervention sociale ont pris des raccourcis et reproduisent des stéréotypes, caricaturant ainsi la pensée de Roger Castel : la pauvreté ne serait plus d'abord la conséquence des mécanismes d'exclusion et de la reproduction des hiérarchies sociales, mais des soi-disant fragilités individuelles qui entraîneraient une perte de liens chez ces populations.

Les institutions et les intervenants sociaux se plaisent d'ailleurs à déclamer avoir affaire à des populations de plus en plus fragiles et la généralisation des traitements individuels que cela justifie ne fait qu'atomiser ces populations. Ce retournement du rapport entre les causes et les effets et la psychologisation des chômeurs justifient la multiplication des formes d'accompagnement.

L'approche sociologique de Serge Paugam et de Nicolas Duvoux favorise aussi ce retournement. Ces deux sociologues¹⁸ entendent articuler la sociologie de Pierre Bourdieu et l'interactionnisme, c'est-à-dire une sociologie macro avec une autre micro. Encore faudrait-il hiérarchiser et articuler convenablement ces deux approches !...

Nicolas Duvoux avance l'intérêt des approches interactionnistes pour révéler les marges de manœuvre des dispositifs d'assistance, en particulier dans les phases de négociations entre ces populations et les institutions. L'instabilité spécifique des conditions contractuelles dans les dispositifs d'assistance ouvrirait des espaces de négociation entre les professionnels de l'insertion, les institutions, et les populations concernées pour négocier leur identité sociale. L'auteur parle d'une certaine perturbation de l'ordre de la reproduction sociale dans ces dispositifs d'assistance. S'ensuivrait une certaine coproduction des conditions de l'assistance et de « la norme d'autonomie ».

L'observation des modes de collaboration dans les dispositifs d'insertion montre effectivement des institutions plus ou moins sous la pression des chômeurs. Au jour le jour, elles doivent « caler » chaque demande sociale par rapport aux normes et à l'offre d'insertion. Dans les face-à-face entre les agents et les populations se négocie effectivement, à la marge, une partie des normes et du cadre du traitement du chômage.

Pour autant, cela ne signifie pas que les politiques publiques puissent être considérées comme l'agrégation de ces formes de négociations et de ces pratiques quotidiennes. C'est à un autre niveau, au niveau macro social dominé par les intérêts économiques et les rapports de classes, que s'organise l'essentiel du jeu.

Ainsi, l'observation des interactions est trop souvent mobilisée pour montrer de manière arbitraire les soi-disant marges de manœuvre des chômeurs dans le système.

A contrario, nous considérons qu'elles peuvent et doivent montrer, dans le détail, l'entreprise d'imposition des normes dans la routine du fonctionnement quotidien des institutions et des pratiques sociales (Beaud S 1996¹⁹).

Dans cette perspective, l'interactionnisme paraît se rapprocher de l'économie du concept d'habitus de Pierre Bourdieu.

De notre point de vue, le parti pris théorique de Serge Paugam et Nicolas Duvoux génère une certaine forme de neutralisation par rapport à l'observation de la reproduction des mécanismes d'exclusion et des hiérarchies sociales. Il entretient la référence à une certaine pensée fonctionnaliste, dans une perspective durkheimienne²⁰. Il naturalise la légitimité des

¹⁸ Ces deux sociologues travaillent ensemble.

¹⁹ Beaud S, *Stages ou formations ? Les enjeux d'un malentendu. Notes ethnographiques sur une mission locale de l'emploi*, in *Revue Travail et Emploi* n° 67, pp 67-89, 1996.

²⁰ Le fonctionnalisme de Durkheim est d'ailleurs revendiqué par ces deux auteurs.

institutions et des groupes professionnels de l'intervention sociale : sans être en mesure d'éradiquer la pauvreté, ces corps intermédiaires contribueraient au maintien d'une certaine cohésion sociale et à la conservation du lien social, par rapport à ces populations.

Insidieusement, **Emma** subit l'étiquetage lié à ses origines et à son placement et une bonne part de ses énergies est dédiée à sauvegarder une certaine autonomie.

Issu d'une famille relativement aisée, **Armand** est au contraire dans une recherche d'utilisation décomplexée des institutions. Depuis des années, il se maintient en connexion avec divers services et dispositifs d'insertion, dans l'espoir de trouver l'interlocuteur qui lui permettra d'accéder à un emploi stable, en espaces verts, si possible.

Lors d'une rencontre, il se montre satisfait d'avoir pu rencontrer personnellement le président du Conseil Général qui l'a recommandé ensuite auprès d'un service du département dédié au développement de l'emploi : *« Je suis en contact avec Jérémy du Conseil général. C'est lui qui s'occupe de moi maintenant et qui a repris mon dossier. D'ailleurs, sa mère et la mienne se connaissent depuis longtemps. J'ai son mail sur mon ordinateur et quand il voit quelque chose, il me l'envoie. J'ai aussi son numéro de portable personnel et donc, on peut entrer directement en contact. Lui, il est en relation directe avec des entreprises, il connaît plus de monde. Avec lui, je pense que j'avance et dans le bon sens... »*

Bien soutenu par sa famille, Armand dispose des capitaux pour s'adresser directement auprès des élus, se placer et faire jouer « le piston ». Il utilise un ordinateur portable pour aller sur le site de Pôle emploi, candidater à des offres et maintenir le contact avec les institutions.

Récemment, il s'est retrouvé en situation de faire jouer la concurrence entre deux institutions, à savoir Cap emploi (sous traitant de Pôle Emploi dédié pour les handicapés) avec qui il est en contact depuis plusieurs années et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (le PLIE) qui lui a fait une offre de services, via la Régie de quartier où il est employé actuellement : *« Hier, avec ma directrice de la régie de quartier, j'ai rencontré quelqu'un du PLIE et ils m'ont expliqué tout ce qu'ils font pour aider les gens dans la recherche d'emploi. Par rapport à Cap emploi, je pense qu'ils font plus avancer les choses. Ils m'ont demandé de choisir (entre Cap emploi et le PLIE), en me laissant un peu de temps pour donner ma réponse. Mais moi, j'ai décidé de m'engager avec le PLIE car ils vont m'aider à faire une formation aux premiers secours et une autre en nettoyage industriel. Et c'est déjà bien... »*

Dans l'immédiat, il conduit sa recherche d'emploi avec au moins quatre structures : Cap emploi, puisqu'il est affilié à la catégorie de travailleur handicapé, le service emploi du Conseil Général, le PLIE et l'accompagnatrice de la régie de quartier.

La mise en concurrence est en partie exacerbée par sa réceptivité dans les interactions avec les divers intervenants : Armand représente « une valeur » sur le marché de l'insertion dans lequel de nombreux services sont en concurrence, bien qu'ils soient assez déconnectés du marché du travail.

L'aisance qu'il manifeste dans son rapport avec les institutions tranche par rapport aux attitudes de la plupart des **jeunes** issus de milieux défavorisés. D'emblée, Armand se situe dans une société de services en contre modèle de ces relations asymétriques issues de l'aide sociale. La position sociale de sa famille et une certaine éducation l'exonèrent de tout risque de « procès en assistanat ». Pour lui-même comme pour les institutions, ses attentes apparaissent d'emblée légitimes.

La suspicion de passivité au regard du marché du travail se reproduit de manière discriminante en direction des populations à bas niveau de qualification. Son développement correspond implicitement à une forme de sanction par rapport aux habitus de populations plus ou moins à la marge depuis des générations. Entre les institutions du côté de la culture des classes moyennes et les populations en bas de l'échelle sociale, le procès en assistanat traduit aussi des rapports de classes.

Reproduction de l'assistance par les institutions elles-mêmes : l'exemple d'Anaïs

A 24 ans, sept années après sa sortie du système scolaire, **Anaïs** a développé une certaine débrouillardise dans des dispositifs d'insertion et de l'aide sociale pour obtenir (pour gratter dirait Anaïs) un certain nombre d'aides financières et matérielles. Dans la typologie des assistés tracée par Michel Messu²¹, elle s'est longtemps située du côté des ayants droits²², c'est-à-dire des personnes dans une stratégie d'entretien de la dépendance pour obtenir le plus de bénéfices possible des institutions.

Sa carrière dans l'assistance commence à l'adolescence du côté de Dunkerque. Après un deuxième échec au Bac comptabilité, elle passe (dit-elle) une année sabbatique et les relations avec ses parents se dégradent : « *J'étais dans une période de rébellion à faire des conneries, des trucs de jeunes. Je sortais en boîte en semaine et ne prévenais pas mes parents. Je me retrouvais à quatre pattes au petit matin en train de rentrer chez moi parce que j'étais défoncée ou bourrée. On faisait le con, enfin des trucs normaux ! (rires)...* » Jusqu'au jour où sa mère, excédée, la met à la porte.

Aujourd'hui, elle rationalise²³ la réaction de ses parents à l'époque : « *C'est une chose que je peux comprendre, les parents ne sont pas toujours là pour subvenir aux besoins des enfants. Et puis, à cette époque, je ne voulais pas participer à la maison et elle en avait marre. Comme je ne cherchais pas non plus de travail, elle m'a dit : tu pars et puis voilà !* »

Plus ou moins à la rue, elle réussit à se faire héberger sur l'agglomération dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social. Elle revient chez ses parents quelques jours plus tard, avec une éducatrice, pour récupérer ses affaires : « *Au début j'étais en foyer dans une structure (en internat) à Dunkerque et après, ils m'ont mis dans un appartement extérieur du foyer et avec une autre fille. On s'entendait bien, c'était mon chez moi et c'était vraiment de la liberté gratuite !* » (...) « *À cette époque-là, dans ce foyer, pour tous ceux qui ne travaillaient pas, l'hébergement, le bus, tout était gratuit.... En plus, on avait des aides (financières) et pour l'alimentation on avait des tickets à chaque fin de semaine. Donc, c'était mon chez moi et tu ne payes ni facture ni rien, vous vous rendez compte !...* »

Anaïs rejoint ces populations sous le patronage d'institutions et dans une sorte de bulle. Cette expérience en hébergement social va se révéler initiatique du côté d'un certain goût de la débrouille.

Après environ treize mois d'hébergement et de prise en charge gratuite, Anaïs retourne chez ses parents, mais les relations demeurent tendues. Quelques semaines plus tard, elle répond à une offre de femme de chambre : « *Je ne trouvais pas de boulot ni sur Dunkerque ni dans le coin, j'ai vu une annonce pour un travail dans un Club Med, dans les Alpes. Je me suis dit : pourquoi ne pas essayer, ça vaut le coup de tenter !... Moi, je n'aime pas rester à la même place et j'aime bien bouger dans la vie...* »

Elle part avec le minimum d'argent et réussit à se faire embaucher comme GE (Gentil Employé) dans ce Club Méditerranée.

Au bout de quinze jours, elle entreprend de vouloir passer GO (Gentil Organisateur) : « *Les gentils employés, c'est femme de ménage. Ça me plaisait pas trop, en gros, la consigne c'est : Tu fais ton boulot et après tu te casses de l'hôtel, tu n'as pas de contact avec le client. Moi, j'avais envie d'être avec les clients pour les spectacles le soir. Mon responsable m'a dit*

²¹ Messu M, *Les assistés sociaux. Analyse identitaire d'un groupe social.*, les éditions Privât, Paris, 1991.

²² A partir d'une enquête mêlant observation ethnographique de longue durée et entretiens semi-directifs, Michel Messu dégage trois formes typiques d'usage des services sociaux constituant des processus d'acquisition d'identités spécifiques : une stratégie de sujétion pour l'assisté honteux, une stratégie d'entretien de la dépendance pour l'ayant-droit, une stratégie d'attente pour l'assisté scrupuleux.

²³ Au moment de cet entretien, il se trouve que les parents sont présents. Anaïs vient d'aménager dans son nouvel appartement dans le parc locatif privé, grâce (dit-elle) au RSA et elle exprime son contentement. La mère participe à l'entretien et témoigne du rapprochement avec sa fille et des bienfaits d'échanges assez récents par rapport à cet épisode de la mise à la porte et par rapport à des incompréhensions. Le père, plus distancié, semble lui aussi bienveillant. Anaïs précise que le déclic par rapport à ce rapprochement aurait été provoqué par quelques séances de médiation entre sa mère et elle, sous le patronage d'une conseillère de la Mission locale.

qu'il fallait que je fasse une lettre de démission, en disant que je voulais passer en GO, et moi, bête comme je suis, je l'ai fait, mais ils ne m'ont pas passée GO... »

Ayant en conséquence perdu son emploi, elle ne se décourage pas, mais assigne en quelque sorte son employeur à lui fournir de l'hébergement social : *« J'ai réussi à squatter quelques semaines gratuites dans ce Club Med. J'ai raconté du baratin aux responsables, j'ai dit que je n'ai pas assez d'argent pour payer mon billet de train pour retourner dans le nord et que mes parents allaient m'envoyer de l'argent. Du coup, je suis restée gratuitement et je pouvais faire ce que je voulais. Alors que les GE n'ont pas le droit de profiter des spectacles, moi, j'y allais tous les soirs. Et puis, je m'entendais très bien avec le personnel, comme avec les clients... »*

Sentant poindre, à un moment donné, les limites de la tolérance des responsables du centre, elle retourne chez ses parents, fin 2006, pendant la période de Noël. Les tensions avec ses parents sont rapidement réactivées : *« Mais j'avais déjà goûté à mon indépendance, et donc, j'en ai eu vite marre d'avoir les parents sur le dos. Du coup, j'ai demandé à ma tante sur Paris si je pouvais aller vivre un temps chez elle. Elle m'a répondu : OK, pas de souci... Et donc, en janvier 2007 je suis partie, chez elle. »*

Ayant un hébergement sur Paris, l'insertion professionnelle se passe plutôt bien : *« Effectivement, j'ai eu plus de chances qu'à Dunkerque, puisque deux mois après, j'ai trouvé un petit boulot. Je gardais des enfants pendant le temps de récréation et à la cantine, dans une école primaire. Puis pendant l'été, j'ai trouvé un boulot mieux payé en grande surface, en tant qu'employée libre-service et j'ai signé un contrat de professionnalisation comme hôtesse de caisse dans ce magasin. »*

Elle va rester un peu plus d'une année sur Paris, d'abord chez sa tante et ensuite en foyer de jeunes travailleurs.

Cependant, deux événements viennent interrompre son insertion professionnelle. Le premier correspond à un vol d'argent qu'elle commet au domicile de sa tante : *« C'est une connerie où malheureusement je n'ai pas su m'expliquer le jour J avec elle (Rires). Oui, en gros, j'ai trahi la confiance de ma tante. Mais bon, à mes yeux ce n'était pas si grave, mais ma tante l'a très mal pris. Après, j'ai dû partir et c'est logique car on ne s'entendait plus... »*

Ayant toujours son emploi, elle peut accéder à un foyer de jeunes travailleurs.

Le deuxième événement correspond à une agression début 2008 dans le RER : *« Il y a eu quatre ou cinq jeunes qui sont venus dans le compartiment, il y en a un qui s'est mis à côté de moi et il a mis sa main sur ma jambe. Donc, direct je l'ai enlevée. Et après, comme ça ne lui a pas plu, il y en a quatre ou cinq qui sont venus sur moi. Il y en a un qui m'a mis une claque, l'autre des coups de poings, ils m'ont arraché mon MP3. Après, ils m'ont dit : Donne-moi ton portable. J'ai dit : tu as rêvé !... Donc je ne l'ai pas donné. Tout de suite après, j'ai appelé le commissariat, mais ils n'ont pas voulu prendre ma plainte tout de suite. » (...) « Après cette agression, je ne vivais plus, je faisais dépression sur dépression. Les parents m'ont dit que c'était une bonne excuse pour abandonner mon travail, mais ils ne peuvent pas comprendre la vie à Paris. Ce qui est sûr, c'est que je n'y remettrai pas les pieds, c'est une vie de dingue, là-bas !... »*

Au printemps 2008, elle démissionne de son emploi en libre service et quitte Paris pour rejoindre ses parents récemment installés sur une commune rurale de la Vienne : *« A mon retour chez mes parents, ça s'est mieux passé avec eux, parce que tout le temps que j'étais sur Paris, en foyer (FJT), je ne leur avais pas donné de nouvelles pour leur faire comprendre ce que je vivais de difficile. »*

Son insertion professionnelle redémarre de manière assez atypique dans la Vienne. Elle relaie bénévolement sa mère auxiliaire de vie auprès d'une personne âgée de cette commune : *« Comme je voulais travailler dans le social, je me suis dit : je vais faire du bénévolat. Le contact se passait très bien avec cette personne âgée. Au début, je lui tenais compagnie une petite demi-heure le soir, le temps que la personne de nuit arrive. Et puis après, ça a été une*

heure et puis au bout d'un moment, elle m'a embauchée. Je passais pratiquement toutes mes journées chez elle. C'est moi qui m'occupais d'elle, je faisais les lits comme je faisais le reste !

»

Au décès de cette personne en septembre 2008, elle décide d'aller faire un retour du côté de Dunkerque, en particulier pour revoir sa meilleure amie : *« Au départ, je suis partie en vacances, mais, en fait, j'y suis restée pour passer mon permis parce que dans le Nord, on avait un avantage, c'est que la Mission Locale payait le permis presque à 100 % alors qu'ici, ça n'existe pas. »*

Elle se fait d'abord héberger chez le père, puis chez le frère de sa meilleure amie. Les cohabitations se détériorent successivement à cause des questions matérielles : *« Ils se sont foutus de moi. Tant que j'avais de l'argent, ils me gardaient, une fois que je n'avais plus de fric, ils me disaient : tu dégages ! En gros, j'étais là pour les nourrir et pour faire je ne sais pas quoi !... Du coup, je me suis rendue compte qu'ils profitaient de mon argent et de ma gentillesse ! J'ai été vraiment déçue car je les considérais en gros comme ma famille... »*

Chez Anaïs comme chez d'autres jeunes que nous avons rencontrés, la notion de famille est projetée de manière élargie et dans une perspective communautaire : *« En fait, ça fait depuis l'enfance que la famille de ma meilleure amie et je la considère comme ma famille. C'est un peu ma deuxième famille, comme des parents adoptifs. J'appelle ses parents comme mes parents, papa, maman. C'est vraiment que je suis leur fille et que c'est mes parents... »*

Il s'agit en l'occurrence d'une sorte de famille imaginaire qui tantôt se confond, tantôt se substitue à la famille biologique tout en élargissant et en modifiant les fonctions familiales. Malgré la progression de la conscience individuelle décrite par de nombreux auteurs depuis l'époque moderne, la dimension communautaire conserve un potentiel d'influence sur les conduites humaines et sans doute plus particulièrement chez une partie de ces populations.

Cette inclinaison tient à la conscience des modes de vie assez proches autour de la débrouillardise. Au-delà, certains ont plus ou moins en commun une histoire de domination. S'ensuit alors une défiance particulièrement marquée de l'ordre social et des institutions : *« C'est leur manière propre d'appréhender le monde qu'expriment les classes populaires lorsqu'elles opèrent une séparation tranchée entre eux et nous. »*²⁴

Pendant cette période à Dunkerque, Anaïs prépare son examen de permis de conduire avec des leçons tous les matins et tous les soirs à la Mission Locale de Dunkerque : *« Mais malheureusement, je l'ai passé trois fois et je n'ai pas réussi à l'avoir et toujours pas de boulot !... »*

En bout de course par rapport à l'hébergement dans la famille de sa meilleure amie, elle se retrouve à nouveau en CHRS, dans un foyer pour femmes où elle reste deux ou trois mois, le temps de faire un stage d'insertion, sans grande perspective.

En juin 2009, elle décide de rejoindre à nouveau ses parents dans la Vienne : *« En fait, je suis revenue ici parce que j'en avais marre un peu de tout à Dunkerque !... Ça faisait six mois que j'étais là-bas, toujours pas de boulot, toujours la misère de l'argent qui est là ! Je suis revenue chez mes parents en me disant que j'aurais peut-être un peu plus de chance... »*

Ayant épuisé, dans l'immédiat, les institutions sur Dunkerque, elle relance sa carrière auprès de celles de la Vienne. Elle reprend ainsi contact avec Mme E (la conseillère de la Mission Locale en milieu rural), qu'elle avait déjà sollicitée lors de son premier séjour dans le département : *« Au début, je me demandais ce que j'allais pouvoir faire avec cette conseillère. J'avais des difficultés à la joindre et quand on avait rendez-vous, ça durait à peu près dix minutes et je n'avais même pas le temps de lui expliquer mes demandes. Jusqu'au jour où j'en ai eu marre, et en gros, j'ai poussé un coup de gueule et je lui ai dit : il va falloir que ça bouge parce que je n'en peux plus !... »*

Cette intervention va activer grandement le niveau de réponse et la collaboration prend

²⁴ Hoggart R, op.cit. p. 149.

une autre tournure beaucoup plus satisfaisante : *« Je trouve que Mme E, elle a fait très bien son travail ensuite, quand je n'avais pas d'argent, elle mettait en route les versements avec le contrat CIVIS. Elle savait que mes parents ne pouvaient pas m'aider, elle essayait de faire un maximum au niveau des aides (financières)... »*

Le ton pour décrire les services de cette conseillère est un peu celui d'une consommatrice qui met en exergue les avantages d'un bon système pour vous donner envie d'y souscrire.

Depuis, la collaboration avec Mme E. a continué : *« De juin à septembre, on s'est souvent rencontré. On a cherché ce qui était plus ou moins accessible pour mon projet²⁵ plus tard. C'est de là qu'on a trouvé le DAEU²⁶ à l'université de Poitiers. »*

Le domicile des parents étant à 25 kms, il a fallu trouver un hébergement à proximité de l'Université : *« C'est pareil ! C'est Mme E qui m'a fait rentrer ici, au Foyer des Jeunes Travailleurs, parce qu'il n'y avait pas de place. Donc, elle a poussé ma demande pour que je rentre. Et puis, au foyer, je suis hébergée à titre gratuit, je ne paie pas de loyer. Et tout ça, c'est pareil, c'est grâce à elle !... »*

Quelques mois plus tard, elle arrête les cours de préparation au DAEU : *« En février, je suis tombée en dépression et du coup, je me retrouvais souvent à l'hôpital, pratiquement une fois par semaine, parce que je m'ouvrais les veines, je me mutilais etc. Et à chaque fois, Angélique (l'accompagnatrice du foyer de jeunes travailleurs) montait dans la chambre et elle appelait les pompiers... Ce n'est sans doute pas que je voulais me suicider, mais c'était plutôt une demande à l'aide. »*

Le témoignage s'accompagne d'un éclat de rire surprenant par rapport aux événements en question.

Lors de l'entretien suivant, elle vient de quitter le foyer de jeunes travailleurs après environ dix mois d'hébergement gratuit. Avec le Revenu de Solidarité Active et les aides, elle loue maintenant un studio dans le parc locatif privé, qu'elle est très fière d'avoir décroché : *« Mais moi, en gros, au niveau loyer, je paie 10,69 € par mois. Tout le reste, c'est la CAF qui le prend. Parce que moi, au niveau du RSA, j'ai le maximum. »*

Son mode de vie semble se stabiliser et Anaïs fait le lien avec deux événements récents :

Elle a démarré depuis quelques semaines une formation pour adultes en vue d'obtenir le BEP sanitaire et social. Cela correspond à son projet de travailler dans ce secteur et elle se sent valorisée : *« J'aime tout ce qui est social, les enfants, l'aide à la personne, mais j'aime me rendre utile !... Et je suis quelqu'un qui a besoin d'être utile, qui ne peut pas voir quelqu'un de malheureux, sans l'aider, ça n'est pas possible !... »*

Le deuxième événement tient au rapprochement avec sa famille : *« Au foyer de jeunes travailleurs, comme j'étais en dépression, Angélique (l'accompagnatrice du foyer de jeunes travailleurs) m'a conseillé de voir une médiatrice de la mission locale avec mes parents pour parler des relations dans la famille. Je l'ai fait avec ma mère et c'est vrai que ça m'a beaucoup aidée !... »*

Sa mère, présente au moment de cet entretien, confirme : *« Donc, c'est vrai qu'on a parlé de beaucoup de choses avec la médiatrice... J'adore mes enfants, mais je n'ai pas été habituée à manifester de l'affection. Et ça, Anaïs me l'a beaucoup reproché. Mais moi, de par mon éducation, c'est vrai que je suis assez réservée et je ne parle pas beaucoup. Mais je trouve qu'elle a mûri et cela nous permet aussi de mieux se comprendre maintenant !... »*

Si Anaïs reste toujours en lien avec sa conseillère de l'antenne de la Mission Locale rurale, elle rencontre aussi un agent du service RSA, continue d'être à l'affût des subsides des dispositifs d'insertion et de stimuler les intervenants sociaux dans ce sens : *« Mais bon, au CCAS, j'ai un bon assistant social quand même et il m'a pas mal aidée. C'est vrai que des*

²⁵ Durant cet entretien, elle parle de devenir famille d'accueil pour des enfants malheureux ou de monter un centre équestre pour les enfants en difficulté.

²⁶ Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires.

fois, il dit que j'en abuse (des aides)... »

Son rire montre qu'il n'y a aucune culpabilité et que ses stratégies pour soutirer de l'argent s'apparentent toujours à un jeu : « *Quand je suis rentrée récemment en formation sanitaire et sociale, il m'avait donné 150 € pour que je puisse acheter ma blouse, mes chaussures, et puis tout ça. Et donc, il me restait bien de l'argent sur les 1500 € du Conseil général.* »

Dans une première approche, Anaïs semble inscrite dans des rapports aux institutions et aux dispositifs, du côté de l'assistanat. Elle a développé une activité de veille pour repérer les organismes et les interlocuteurs qui distribuent des aides et des bénéfices matériels. Elle établit des rapports de complicité et, au besoin, de confrontations avec les intervenants et les institutions pour bénéficier d'un régime privilégié. Elle témoigne d'un certain sans-gêne et d'un plaisir à instrumentaliser le système. Elle manipule les intervenants et les institutions, en jouant particulièrement sur l'affectif.

Pour autant, une observation plus approfondie du parcours d'Anaïs nous incite à renverser le raisonnement dans la tradition des interactionnistes et en particulier avec les travaux d'Howard Becker sur la déviance²⁷. Il convient de considérer que l'assistance n'implique qu'une participation secondaire de ces populations et que c'est d'abord le système qui génère des comportements d'instrumentalisation.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la comparaison entre « les traitements » d'Anaïs, de Christian, d'Émilie et d'autres, révèle des variations surprenantes du point de vue de la distribution des ressources dans la plupart des dispositifs d'insertion. Un certain arbitraire génère alors des rapports biaisés qui entraînent des formes de manipulation, de part et d'autre.

Il faut alors interpréter les formes de débrouillardise²⁸ chez Anaïs comme une réaction au système social que symbolisent les institutions auxquelles elle a affaire. Sébastien Schehr définit ainsi la débrouillardise : « *Des pratiques multiformes tapies dans les activités et les savoir-faire que les personnes développent pour améliorer leur existence. Elles relèvent de l'intelligence pratique et recourent aussi bien à des calculs et des stratégies à plus ou moins long terme, qu'à des procédés indirects et occasionnels.* »²⁹

Avec sa sociologie compréhensive, Hoggart emprunte aux populations ces expressions qui semblent bien traduire le rapport d'Anaïs aux institutions : « *On veut montrer qu'on n'est pas un imbécile (...) qu'on ne se fait pas d'illusion sur la marche du monde* » (...) « *Pour « arriver », il faut savoir carotter, « se démerder » et « baiser le client.* »³⁰

Avec l'expérience, les personnes sont bien placés pour connaître les petits carottages de l'économie des dispositifs : « *Il faudrait être idiot pour ne pas « piquer » ou « se débrouiller » toutes les fois qu'on le peut : « Faut bien vivre, non ? Ils me baisent bien, je vois pas pourquoi je ferais pas pareil.* » (Hoggart 1957)³¹

Les offensives d'Anaïs « pour se faire servir », en secouant sa conseillère de la Mission Locale et en manipulant son conseiller RSA, apparaissent aussi comme révélatrices : les populations en bas de l'échelle sociale ont accru leur niveau de conscience du jeu et une certaine critique du système depuis la fin des années 1970. Ils sont de plus en plus convaincus du décalage entre les promesses des discours institutionnels et la faiblesse des effets des dispositifs, du point de vue de leur intégration.

Anaïs considère alors que si les dispositifs et les institutions existent, c'est pour être exploités à la marge. Il s'agit finalement d'une compétence comme une autre par rapport à une forme de redistribution comme une autre. Dans ces conditions, il n'y a pas de gêne « à faire cracher les institutions », bien au contraire. Elle a une certaine conscience que, quoi qu'il

²⁷ Becker H, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, les éditions Métailié, Paris, 1985.

²⁸ Schehr S, *la vie quotidienne des jeunes chômeurs*, les éditions PUF, Paris, 1999.

²⁹ Ibid p160.

³⁰ Hoggart R op.cit., p. 333.

³¹ Ibid., p. 334.

en soit, les gens comme elles n'ont accès qu'à une partie résiduelle des profits et des ressources du système : en quelque sorte la part du pauvre. Ce type de comportement s'inscrit dans cette idée plus ou moins consciente d'un droit de tirage par rapport à une société qui a une dette.

C'est ce que supportent assez difficilement la plupart des intervenants sociaux. Ils s'évertuent à expliquer à certains jeunes que les dispositifs d'insertion ne sont pas des magasins où l'on pourrait venir « remplir son caddie »

- de l'expression même d'une conseillère quelque peu énervée - sans consentir à un effort de socialisation, de reconnaissance des normes et des institutions.

Au-delà, le parcours d'Anaïs montre combien la carrière familiale alimente les carrières institutionnelles en tant qu'usager des dispositifs d'assistance. C'est l'événement de sa première mise à la porte par ses parents qui va initier ce goût croissant pour les pratiques « de siphonage » des institutions.

Un certain nombre de ces jeunes mettent en scène, dans des espaces institutionnels, des questions qui relèvent, a priori, du registre de la famille et donc, de l'espace privé. Anaïs a ainsi reproduit des comportements apparemment suicidaires pendant des années dans plusieurs lieux d'hébergement social.

A contrario, la réconciliation avec sa famille cinq années plus tard l'autorise à retrouver une certaine distance avec le champ institutionnel. En mettant en présence Anaïs et ses parents, ces séances de médiation semblent avoir eu pour résultat un certain désamorçage des tensions et des incompréhensions familiales. D'une certaine manière, elles semblent avoir permis d'extraire du champ institutionnel des questions privées qui relevaient bien de l'espace privé.

L'histoire d'Anaïs pose ainsi la question de la frontière entre espace privé et espace institutionnel. Au sein des accompagner chaque jeune dans l'ensemble des aspects de son existence naturalise un certain nombre d'intrusions dans l'espace privé et fragilise ces populations en bas de l'échelle sociale.

Les institutions sont trop souvent enclines à un certain déni des appartenances familiales ou/et à des formes d'invalidation ou de stigmatisation, le plus souvent larvées. En s'évertuant à rapatrier dans leur zone d'influence des questions privées, elles ne font alors que compliquer les parcours de ces jeunes.

Certains de ces jeunes contribuent aussi au déplacement des finalités des dispositifs d'insertion vers l'espace privé, ne serait-ce que pour retarder la confrontation avec le marché de l'emploi.

A partir de la fin des années 1990, il est devenu de plus en plus évident que l'offre d'insertion n'est pas à la hauteur des questions que pose l'intégration de ces populations sur le marché de l'emploi et dans la société. Plus les institutions apparaissent impuissantes pour qualifier ces jeunes sur le marché de l'emploi et dans l'espace social, plus le système produit inévitablement de l'assistance.

A contrario d'Anaïs, certaines personnes expriment une gêne dans le bénéfice des subsides divers et semblent alors du côté de l'assisté honteux dessiné par Michel Messu. Chaque aide est source de honte parce qu'elle rappelle que l'on n'est plus capable de s'en sortir par soi-même et elle génère un sentiment d'anormalité.

Anne, Emeline et Sylvain semblent parfois incapables de discerner entre ce qui relève de l'assistance et des droits communs.

Emeline : « *Au niveau financier, je voudrais sortir des systèmes comme l'allocation familiale, l'ASSEDIC ou tout ce que vous voulez pour être autonome à 100 %, sans avoir besoin de ces petites choses pour m'aider* ».

Sylvain : « *Ici, dans ce logement HLM, je paye, mais j'ai des aides, j'ai l'APL. Je vais y rester tant que je n'aurai pas trouvé de situation plus favorable et après, je partirai dans un logement où je paierai vraiment....* »

Leurs expériences des institutions semblent avoir brossé des représentations idéales de l'autonomie. Il y a alors dans leurs discours une certaine pudibonderie à vouloir s'extraire de

toute forme de redistribution.

L'inévitable usure de la collaboration avec les institutions : l'exemple de Sylvain

L'observation des relations entre les jeunes et les institutions nous amène à présenter deux constats :

Quand les dispositifs ont des effets manifestement positifs sur la trajectoire de ces jeunes, c'est plutôt en début de carrière après leur sortie du système scolaire et, en particulier, quand il y avait juste un petit coup de pouce à donner,

A contrario, quand l'insertion s'éternise, la dynamique de collaboration avec les institutions se dégrade et on assiste alors à la manifestation de sentiments d'impuissance qui produisent certaines formes de stigmatisation.

Le parcours de **Sylvain** met en exergue ce phénomène d'usure. Sa carrière commence au sortir du système scolaire à 16 ans après une formation BEP secrétariat dans une école privée. Au chômage, sans qualification et en situation de précarité, il prend contact avec la mission locale.

Quand nous le rencontrons pour la première fois à son domicile dans le parc social, dans un quartier populaire, il a environ vingt-huit ans et sa situation n'a guère évolué. Il est à nouveau au chômage après avoir enchaîné des petits boulots sur des emplois aidés, des expériences de formation avortées et du chômage. Depuis sa sortie du système scolaire, il a été affilié à une quinzaine d'institutions, à savoir, plusieurs Missions Locales, divers organismes de formation, des Foyers de Jeunes Travailleurs, un CHRS où il a été hébergé environ 12 mois, plusieurs Centres Communaux d'Action Sociale, une Association Intermédiaire pour quelques missions d'intérim social.

Paradoxalement au regard des résultats, son discours sur les institutions est manifestement positif et même bienveillant :

« Que ce soient les missions locales ou d'autres services, ils sont tous compétents parce qu'ils connaissent les personnes à aller voir, les actions qui sont mises en place en matière d'insertion et c'est pour tout cela qu'ils peuvent nous aider... Après, c'est vrai qu'on ne leur donne pas assez de moyens et souvent, ils ont du mal à se rendre disponibles car ils ont vraiment beaucoup de monde à suivre... »

La stratégie de **Sylvain** consiste à se maintenir en bonne position : *« Or, moi, j'arrive toujours à rester dans les bonnes grâces des différentes associations et services. Je sais que quand j'appelle le CCAS de Sarcelles que je connais bien, je discute avec tout le monde. Et c'est vrai que j'ai aussi un bon souvenir de toutes ces personnes que j'ai fréquentées. »*

Pour être bien vu, il a d'ailleurs adopté le discours et le langage qu'il maîtrise comme les professionnels de l'insertion eux-mêmes : *« Bien sûr, les professionnels chargés de l'accompagnement ne font pas le travail à notre place, parce que l'on doit, nous aussi, participer. Mais je dis oui, ils sont compétents parce qu'en même temps, ils savent nous guider et nous accompagner si vraiment il y a des blocages ou des freins pour notre insertion... »*

Pour autant, en reconstituant avec lui sa carrière, des aspérités apparaissent dans la façade et malgré sa contribution et sa loyauté aux dispositifs d'insertion, sa situation n'a pas progressé.

Durant les trois années qui vont suivre, au fil des rencontres, son discours bascule progressivement du côté de la défiance et du désenchantement.

Il met d'abord en cause la multiplicité des institutions qui génèrent de la confusion et la difficulté d'obtenir des services : *« Il y a plein d'institutions et on ne sait pas qui contacter. Alors on frappe à droite et à gauche et on nous dit que ce n'est pas là. C'est comme si vous aviez 18 techniciens pour changer une ampoule. Ils ont beau être bons, mais il y en a combien pour changer la même ampoule ? Il y en a combien pour faire le même boulot ? »*

Il se sent de plus en plus captif d'institutions au service de leurs propres intérêts et non de ceux des usagers :

« D'un autre côté, on en a besoin (des institutions), parce qu'on n'a pas une situation qui nous permet de vivre sans, mais on maintient les gens au chômage dans une espèce de roulement à billes où ils ne gagnent rien, mais, on (les institutions) gagne sur leur dos !... »

Il se sent baladé, un peu comme « une patate chaude » : « Ça aussi, ça m'a fait bizarre, j'ai changé quatre fois de référent à la Mission Locale de Poitiers en quelques mois. C'est difficile, parce que comme tout le monde, je mets du temps à faire confiance à la personne qui suit mon dossier... »

A la fin de l'entretien, il avoue se sentir de plus en plus marginalisé et stigmatisé : « Où que l'on aille, on nous colle une espèce d'étiquette sociale. Avec les organismes, j'ai toujours eu l'impression que c'était moi qui étais nu devant eux mais jamais que c'était eux qui étaient nus devant moi et je ne fais pas confiance dans ces conditions... » (...) « J'ai été bénéficiaire pour de la distribution de repas dans des associations de mon quartier mais je me suis rendu compte que ça me fragilisait quelque part... Parce que, finalement ça ne me donne aucun moyen pour sortir de la précarité, ça m'y enferme plutôt. »

Quel a été le processus d'usure de son rapport avec les dispositifs d'insertion ?

Après sa sortie du système scolaire, les deux premières années dans les dispositifs d'insertion ressemblent en quelque sorte à une période rose : Sylvain donne à voir une volonté de collaborer avec les institutions et semble bénéficier en retour d'une certaine reconnaissance : « C'est vrai que dès les premiers stages d'insertion, j'ai réussi à montrer un aspect leader et j'ai bien participé au niveau des échanges. Je crois qu'ils étaient contents de moi. »

Dans ces stages d'insertion en groupe, la pédagogie vise souvent le maintien d'une bonne ambiance. Les règles de collaboration étant plutôt du côté de l'implicite, une part essentielle de la légitimité des professionnels de l'insertion réside dans leur capacité à l'accrochage relationnel. Il s'agit de trouver le biais pour que les premiers contacts soient rassurants. Le jeune doit sentir qu'on est là pour l'aider et avancer avec lui.

Une formatrice se souvient positivement de Sylvain durant ces premières années : « Il apparaissait comme quelqu'un de participatif autant du point de vue des échanges de groupe que par rapport aux activités, ce qui était appréciable du point de vue de l'animation du groupe. Mais le problème, c'était peut-être ce côté idéaliste souvent assez loin de la réalité. »

Sylvain adhère spontanément aux normes de ces stages d'insertion. Il se montre respectueux et assez enthousiaste par rapport au contenu : ateliers d'écriture, sorties et visites, production du CV, découverte des métiers, « mise à niveau » en mathématiques et en français. Sa formatrice se souvient qu'il était motivé pour progresser dans cette dernière discipline.

C'est dans un deuxième temps que les relations avec l'encadrement du stage d'insertion se détériorent à cause d'un certain désaccord sur son orientation. D'un côté Sylvain s'accroche à deux idées : faire carrière dans l'animation ou aller à l'université pour « faire du droit » et se rapprocher ainsi de son père qui a fait des études supérieures.

A contrario, en accord avec la Mission Locale, les formateurs exercent des pressions pour l'amener à se rabattre sur la restauration rapide.

Un des aspects à la fois central et implicite de ces institutions consiste à prendre part au travail d'assignation dans l'espace social et, en particulier, du point de vue de l'orientation professionnelle. Plus le marché de l'emploi est fermé, plus elles doivent opérer ce travail de désenchantement et mettre l'accent sur les efforts d'adaptation de l'individu lui-même par rapport au marché du travail.

Sylvain quitte sans prévenir le stage : « Mais moi je ne voyais pas le contact avec les gens dans la restauration. Je n'étais pas à l'aise par rapport à cela. J'étais frustré, alors je me suis dit : allons tenter l'aventure sur Paris et on s'expliquera après. J'avais entendu comme quoi il y avait davantage d'opportunités en région parisienne » (...) « C'est vrai que je suis parti du stage d'insertion à la sauvette et que je n'ai pas été correct avec les formateurs et mon conseiller de la Mission Locale... Depuis, je me suis pardonné, j'ai compris que j'étais jeune à l'époque !... »

Après son départ, Sylvain demeure dans une situation professionnelle instable pendant quelques années en région parisienne entre petits boulots dans l'animation et périodes de chômage. Il est confronté à l'impossibilité de trouver un logement personnel et se rabat sur des dépannages chez des cousins et des oncles avec lesquels les relations se dégradent.

Une nouvelle fois à court d'hébergement, il revient sur Poitiers, cinq années plus tard. Il est dans l'obligation de solliciter à nouveau les institutions et les dispositifs d'insertion. Il commence par séjourner une année en foyer d'hébergement dans l'attente d'attestations pour faire valoir ses droits à l'allocation chômage, puis obtient un logement HLM.

Dans les années qui suivent, il trouve des petits boulots épisodiques dans des activités périscolaires avec l'espoir de décrocher un diplôme dans l'animation³² pour lequel il s'était déjà inscrit en région parisienne. Conjointement, il s'inscrit à l'université pour obtenir l'équivalent du bac.

A l'approche de la trentaine, il est de plus en plus en décalage au sein des activités périscolaires et les divergences sur son orientation resurgissent. Il est plus que jamais perçu par les institutions comme un dilettante qui évite de s'engager sur le marché du travail.

Son interlocuteur du dispositif RSA³³ indique : *« Il a des rêves plein la tête, mais il y a un fossé avec la réalité et je pense qu'il doit avoir un complexe parce qu'il recherche quelque chose de trop idéalisée. »*

À partir de cette période, le niveau de suspicion augmente autour de lui : la mission locale, le CCAS, et l'association intermédiaire lui fournissent de moins en moins souvent de petits boulots dans l'animation. Cette suspicion est alimentée en particulier par plusieurs abandons d'emplois, le plus souvent en restauration rapide, au grand dam des agents de l'insertion. Embarrassé, Sylvain a bien du mal à se justifier l'abandon de son dernier emploi, il y a quelques mois : *« Ça se passait plutôt bien, mais le problème, c'était les horaires incompatibles avec le DAEU. Donc, il fallait que je fasse un choix entre mon emploi et ma formation à l'université. J'ai fait le choix pour le bac, mais malheureusement, ni l'un ni l'autre n'ont abouti, j'étais trop dispersé. C'est pour cela que maintenant, je vais me consacrer à 100 % pour mon DAEU et je ne vais pas aller voir ailleurs. »*

Il est dans l'obligation de donner à voir une recherche d'emploi active. Conjointement, il a ses propres stratégies pour rester en phase avec son projet de devenir étudiant.

Les intervenants sociaux autour de lui font corps, non pour l'aider à réussir dans ses projets, mais pour le mettre soi-disant face à la réalité. Une apparente neutralité bienveillante restant apparemment la norme, il s'agit de prendre des biais pour l'amener à en rabattre : ils viennent d'organiser un échange avec un professionnel du droit pour le dissuader dans son ambition de tenter d'obtenir une capacité en droit, pour travailler dans la médiation.

Les propos de son correspondant RSA glissent progressivement vers l'hypothèse de dysfonctionnements psychologiques : *« Avec un collègue de l'association intermédiaire qui le suit également, on pense que pour Sylvain, le problème, ça n'est pas lié à la conjoncture et à l'emploi, il y a sûrement autre chose qui pose problème. C'est quelqu'un qui reste sur du superficiel parce qu'il est très perdu. Il semble avoir été ballotté pendant toute son enfance et il y a quelque chose qui dysfonctionne. On aimerait pouvoir travailler là-dessus et c'est pourquoi on essaie de l'amener à accepter un suivi psychologique pour qu'il fasse un travail sur lui. »*

Cette construction d'un diagnostic psychologique prend appui sur des stéréotypes reproduits par les institutions sociales. Comme l'indique Denis Castra : *« Le portrait général véhiculé par les professionnels de l'insertion comprend un noyau central de représentations qui ressemble grosso modo à une névrose d'échec, c'est-à-dire à un portrait quasi psychiatrique. Vous trouverez au centre de la représentation des éléments suivants : passif,*

³² Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien.

³³ Revenu de Solidarité Active

dépendant, manquant de repère, sentiment d'échec, absence de projet, image négative de soi et bien entendu, besoin d'aide et de suivi. » (Castra, 2003).

La gestion du RSA sur le département prévoit un diagnostic pour chaque allocataire à l'entrée dans le dispositif. Ce diagnostic justifie le tri des usagers entre deux statuts possibles. D'un côté, « l'insertion professionnelle » pour les plus proches de l'emploi avec des conseillers qui seraient plus en phase avec le marché du travail et les entreprises. De l'autre, la relégation vers des spécialistes de « l'insertion sociale » pour ceux qui auraient, soi-disant, des problèmes personnels à traiter en priorité.

Aux dernières nouvelles, assigné vers ce deuxième cercle, Sylvain a pris une certaine distance avec son correspondant RSA.

Annexe n°1

Les portraits succincts de ces 23 jeunes

Ces portraits succincts sont amenés pour faciliter l'appropriation de cette étude. Ils doivent permettre au lecteur de contextualiser les séquences de parcours décrites et interprétées en amont, avec des éléments objectifs sur l'origine et l'itinéraire de chacun de ces jeunes.

Amélie

Amélie est née en 1989, fille unique, elle n'a pas connu son père qui aurait été condamné pour des escroqueries.

De milieu populaire, sa mère travaille comme serveuse, puis dans le nettoyage. Amélie est scolarisée en IME à Carhaix en Bretagne, puis déménage sur Poitiers vers sa 16^{ème} année. Un an plus tard, elle quitte l'IME de l'agglomération de Poitiers en conflit avec cette institution. Elle reproche à cet établissement la froideur des relations (en comparaison avec Carhaix) et d'avoir été assignée au repassage.

Elle se marie à 20 ans avec un algérien, en situation irrégulière. Ils ont un enfant la même année et habitent en logement HLM. Elle reste à la maison et son mari travaille de temps à autre en intérim. Elle ne maîtrise pas l'écrit, mais utilise Internet, en particulier pour communiquer avec sa belle-famille en Algérie.

Amélie témoigne de l'attachement à sa grand-mère qui tenait un bar. À la fin de notre enquête, elle s'est convertie à la religion musulmane et porte le voile. Depuis sa sortie du système scolaire, elle reste à la maison et sa recherche d'emploi reste assez secondaire.

Anne

Anne est née en 1985, fille unique d'un père chauffeur routier et d'une mère employée en Deux-Sèvres. Suite à des problèmes de dyslexie en primaire, elle est placée vers sa 10^{ème} année dans un établissement pour handicapés, un ITEP. Elle sort à sa majorité sans qualification. Elle est ensuite hébergée en FJT, puis prise en charge par différentes institutions où elle est particulièrement appréciée, pour sa motivation et sa confiance dans les intervenants sociaux. Depuis sa sortie du système scolaire, elle est le plus souvent en emploi aidé avec des périodes de chômage et des stages d'insertion. Elle est affiliée à la catégorie de travailleur handicapé, mais a obtenu son permis de conduire.

Antoine

Antoine est né en 1988 d'un père boucher et d'une mère au chômage. Il est le deuxième d'une fratrie de trois enfants. Après le divorce de ses parents, il vit tantôt au domicile de sa mère, tantôt chez sa tante.

Après plusieurs redoublements au collège et au lycée, il termine sa carrière scolaire en terminale avec un échec au bac technique. Il quitte le domicile vers sa 20^{ème} année à cause de conflits récurrents avec son beau-père et connaît alors une période d'errance jusqu'à son hébergement en FJT, puis son accès au locatif privé.

Depuis sa sortie du système scolaire, il est le plus souvent en emploi aidé avec des périodes de chômage.

Armand

Armand est né en 1979 d'un père agent à l'université et d'une mère employée. Il est l'aîné d'une fratrie de deux garçons. Il rencontre des difficultés scolaires dès le primaire et il est scolarisé en maison familiale vers l'âge de 12 ans pour éviter le placement en SEGPA, au sein de l'éducation nationale. Il termine sa scolarité par un BAPA en travaux paysagers, dans un lycée professionnel.

À l'issue de plusieurs stages d'insertion, il est affilié à la catégorie de travailleur

handicapé. A 25 ans, il quitte le domicile familial pour un studio dans le parc social, mais reste très attaché à sa famille élargie (parents, grands- parents, oncles et tantes, cousins, etc.). Il a son permis de conduire et une voiture.

Depuis sa sortie du système scolaire, il est le plus souvent en emploi (aidé ou pas) avec des périodes de chômage et des stages d'insertion.

Charlène

Charlène est née en 1988. Elle est la cadette d'une fratrie de deux filles. Ses parents vivent en Martinique. Son père est cadre commercial et originaire de la métropole. Sa mère vendeuse est née en Martinique. Charlène réside depuis son enfance avec sa grand-mère paternelle dans le centre-ville de Poitiers et dans des conditions assez confortables. Elle fréquente des écoles privées et termine une scolarité difficile, en BEP secrétariat. A la fin de l'enquête, elle est bien intégrée dans son emploi de factrice à la Poste.

Christian

Christian est né en 1981 en Région parisienne et il est le cadet d'une fratrie de deux. Son père pâtissier, et sa mère secrétaire, divorcent alors qu'il a 5 ans. Après la séparation, Christian déménage avec sa mère dans le Lot-et- Garonne, puis cinq années plus tard sur le département de la Vienne, à proximité de sa grand-mère maternelle.

Il connaît une scolarité difficile. A cause d'une dyslexie, il redouble trois ans son CP et est orienté en SEGPA. Après sa majorité, il alterne les emplois en intérim, les stages d'insertion et les périodes de chômage. Entre- temps, il travaille six ans comme manoeuvre dans la même entreprise de transport, obtient son permis de conduire et fait l'acquisition d'une voiture. A la fin de l'enquête, il vient d'effectuer une formation qualifiante de soudeur, puis de conducteur poids-lourd.

À 29 ans, il vit toujours chez avec sa mère, en logement HLM.

Anaïs

Anaïs est née à Dunkerque, elle est la cadette d'une fratrie de quatre enfants. Son père est employé d'une société de dépannage et sa mère reste à la maison. Elle termine sa scolarité par un Bac professionnel de comptabilité auquel elle échoue à plusieurs reprises. Suite à des conflits successifs avec ses parents, elle quitte le domicile parental à 21 ans pour se réfugier en centre d'hébergement. Dans les années qui suivent, elle part chez sa tante en Région parisienne pour rechercher du travail. Suite à une agression dans le RER, elle rejoint ses parents dans la Vienne, puis obtient un hébergement gratuit en FJT pour préparer le DEAU à l'université.

Depuis sa sortie du système scolaire, elle alterne des périodes en emploi, des stages d'insertion et des séquences de chômage.

Florian

Florian est né en 1981 dans la Vienne. Il est le cadet d'une fratrie de deux frères. Son père est cadre dans une concession automobile, sa mère vendeuse en grande surface. Ses parents divorcent alors qu'il a quatre ans et il se retrouve sous la garde de sa mère. Cette dernière rencontre des problèmes financiers qui l'obligent à déménager dans une cité HLM.

La scolarité de Florian se dégrade et il consomme régulièrement du cannabis. Avec l'aide de son père, il entreprend un apprentissage de magasinier, mais échoue à l'examen du CAP. Dans les années qui suivent, il s'investit dans le trafic de stupéfiants tout en travaillant de temps en temps en intérim.

Nestor

Nestor est né en 1986, d'un père employé dans une société de transport et d'une mère à la maison. Il est le cadet d'une fratrie de trois, dont deux sœurs. Il rencontre des difficultés dans sa scolarité dès le primaire. Il est ensuite orienté au collège en SEGPA. A sa sortie de

l'éducation nationale, il tente un apprentissage en peinture qu'il abandonne rapidement. Il est intégré ensuite dans une classe de préparation à l'apprentissage sans pouvoir trouver de contrat d'apprentissage. A la fin de notre enquête, il a 25 ans, réside toujours chez ses parents dans une cité HLM et alterne de longues périodes de chômage avec des emplois aidés.

Oscar

Oscar est né en 1978, il est le deuxième d'une fratrie de trois. Son père et sa mère sont fonctionnaires des impôts. Il connaît des difficultés dès le collège et ses parents l'orientent vers les maisons familiales. Il termine sa scolarité par un Bac professionnel en espaces verts, qu'il n'obtient pas.

Il s'installe en couple en Charente-Maritime et travaille quelques années dans le cadre d'un emploi aidé d'agent de service à l'entretien, pour un bailleur social. La perte de son emploi et le suicide de son frère provoquent son retour chez ses parents. Considéré comme handicapé par les institutions, il ne cherche plus d'emploi ces dernières années. A la fin de l'enquête, il vient d'intégrer un ESAT.

Emeline

Emeline est née en 1981 d'un père employé et d'une mère à la maison. Enfant unique du couple, elle a une demi-sœur du côté de sa mère.

Dès l'école primaire, elle rencontre des difficultés importantes et elle est placée en IME. À la majorité, elle connaît une période de tension avec sa mère et quitte le domicile parental pour vivre en FJT. Sa carrière professionnelle commence par un apprentissage de serveuse mais elle n'obtient pas le CAP. Elle alterne ensuite des périodes en emploi aidé avec d'autres au chômage. Au début de notre enquête, elle loue un appartement chaudement décoré dans une résidence privée et vient de rencontrer un grave problème de santé.

Emma

Emma est née en 1985. Dès son enfance, elle est placée en famille d'accueil, puis en ITEP jusqu'à sa majorité. On lui aurait dit ultérieurement que son placement en ITEP aurait été motivé par son comportement agité.

Malgré la pression des services sociaux, elle décide à 18 ans de travailler dans une activité non déclarée dans une boîte de nuit. En repréailles, elle est contrainte de quitter le FJT et squatte pendant plus d'une année chez des connaissances.

Après une période en couple, elle devient maman d'un petit garçon. A nouveau sans logement et célibataire, elle se réfugie pendant sept mois avec son fils en centre d'hébergement. Elle quitte cette institution en assez mauvais termes à cause des règles et de l'ambiance trop stricte et se relogé dans un logement quasiment insalubre.

Après son activité non déclarée, elle alterne des périodes de chômage avec quelques emplois aidés. A la fin de notre enquête, elle attend un deuxième enfant.

Farah

Farah est née en 1987 en France. Elle est la septième d'une fratrie de huit enfants d'une famille d'origine maghrébine, son père ouvrier est décédé en 2007, sa mère est « femme au foyer ».

Farah connaît une scolarité agitée à cause de son comportement rebelle. Elle quitte le lycée professionnel à 17 ans, à l'issue d'une formation dans le domaine de la vente. Dans les années qui suivent, elle alterne le chômage et les petits boulots en restauration, le plus souvent dans la vente et le nettoyage. Quand nous la rencontrons la première fois, elle est locataire d'un studio dans un immeuble insalubre. Quelques mois plus tard, elle retourne au domicile familial pour des raisons financières.

Jean-Jacques

Jean-Jacques est né en 1978 dans une commune rurale et il est le cadet d'une fratrie de quatre enfants. Il fait allusion à des demi-frères et demi-sœurs qu'il connaît à peine.

Dès son enfance, ses parents se séparent. Jean-Jacques se retrouve au domicile de sa mère et de son beau-père qu'il décrit comme violent. A son entrée au collège, il est orienté en SEGPA puis est l'objet d'un placement en institution au titre de la protection de l'enfance. À sa majorité, il entreprend un apprentissage en restauration, mais échoue deux fois au CAP.

Durant les 10 années qui suivent, il est locataire d'un logement HLM. Il travaille le plus souvent en emploi aidé, dans des SIAE, entre des périodes de chômage. Il connaît des échecs successifs en restauration rapide.

A la fin de notre enquête, il est en conflit avec ses voisins.

Juliana

Juliana est née en 1982 à l'île Maurice d'un père gardien de parking et d'une mère à la maison. Elle est la troisième d'une fratrie de quatre enfants.

Elle quitte le système scolaire à 14 ans pour travailler en usine et à 16 ans, elle monte une petite épicerie.

Elle quitte l'île Maurice à 20 ans pour s'installer en France avec son mari qui est comptable et a 15 ans de plus qu'elle. Ils se sont connus via un site de rencontres sur Internet.

Après un stage d'insertion, une période en emploi aidé dans le nettoyage, elle donne naissance à un petit garçon et reste à la maison. Conjointement, elle est devenue aide maternelle et garde un enfant.

Magda

Magda est née en 1979 d'un père agent de service dans un lycée et d'une mère aide-soignante. Elle est l'aînée d'une fratrie de cinq enfants. À la fin de l'école primaire, elle est orientée vers un établissement pour élèves en difficulté (EREA). À 16 ans, elle est placée dans un foyer au titre de la protection de l'enfance. Elle témoigne avoir été l'objet de mauvais traitements de la part de sa mère. À la sortie du collège, elle effectue un apprentissage de serveuse dans un restaurant d'entreprise à la DDE. Elle n'obtient pas le CAP.

A 18 ans, elle se met en couple et donne naissance à deux enfants. Après avoir connu une période en CHR, elle réside en logement HLM, à la périphérie de l'agglomération.

A la fin de notre enquête, elle est en séparation de couple.

Depuis une dizaine d'années, elle alterne les périodes au chômage avec quelques emplois en maison de retraite, en école, dans la grande distribution. Elle n'a pas pu obtenir son permis de conduire.

Maud

Maud est née en 1986, d'un père maçon au chômage et d'une mère « femme au foyer ». Elle est l'aînée d'une fratrie de deux filles. Durant sa petite enfance, sa mère quitte le domicile familial.

Maud termine sa scolarité à 18 ans par un BEP peinture en lycée professionnel. Elle enchaîne ensuite des périodes de chômage avec quelques stages d'insertion, puis s'oriente vers l'animation suite à des pratiques d'entraide, pour garder les enfants de ses voisins.

A 24 ans, Elle a obtenu le BAFA, mais n'a toujours pas de logement personnel. Elle réside à certaines périodes chez son père qui est au chômage depuis 20 ans. Elle trouve aussi des dépannages chez des connaissances.

Moussa

Moussa est né en 1980 aux Comores d'une mère cultivatrice et d'un père chauffeur de bus décédé en 1981. Il est le troisième d'une fratrie de quatre enfants, avec trois sœurs. Il est élevé par son beau-père qui est maçon.

Moussa termine sa scolarité à Mayotte. Après deux échecs au CAP en électricité et en maçonnerie, il travaille trois années comme manoeuvre et dans la maintenance. A 21 ans, il part vivre en métropole où il a de la famille. Il travaille comme maçon pendant deux années en région parisienne puis déménage sur Poitiers pour rejoindre son frère et sa sœur. Durant un stage d'insertion, il se fait embaucher dans une petite entreprise de maçonnerie, où il travaille toujours sept ans plus tard. A la fin de l'enquête, il est papa d'une petite fille et il vient de se séparer de la maman.

Sylvain

Sylvain est né en 1978 à Toulouse. Il est le troisième d'une fratrie de huit enfants. Ses parents se séparent quelques années après sa naissance. Son père est ingénieur, sa mère effectue des remplacements d'intendante avant de glisser vers le chômage de longue durée. Sylvain effectue une scolarité chaotique qu'il termine par un BEP secrétariat dans un établissement privé, sans obtention du diplôme.

Durant les deux années qui suivent, il alterne les stages d'insertion avec le chômage, puis part en région parisienne où il a de la famille. Il occupe un emploi jeune dans l'animation pendant trois ans qu'il abandonne pour des problèmes d'hébergement. Il revient sur Poitiers et doit recourir à l'hébergement social avant d'obtenir un logement HLM, dans lequel il vit toujours.

Depuis son retour sur Poitiers, il y a quatre ans, il alterne les périodes prolongées au chômage avec des séquences en formation pour préparer le DAEU, qu'il n'obtient pas. Il fait de brèves tentatives dans la restauration rapide et n'a comme ressource que le RSA.

Vanina

Vanina est née en 1984 au Cameroun. Elle est la fille unique d'un père décédé précocement et d'une mère employée des douanes. Cette dernière se remarie dans les années 1990 avec un français et ils s'installent en France. Vanina demeure au Cameroun sous la responsabilité de son oncle. Elle quitte le système scolaire au lycée, en première scientifique.

A 23 ans, elle rejoint sa mère et son beau-père sur une commune rurale du département de la Vienne. A 25 ans, elle déménage en FJT sur l'agglomération pour trouver plus facilement du travail. Pour autant, elle reste en lien avec ses parents.

Elle alterne des emplois précaires en maison de retraite, dans le nettoyage, en cuisine et des périodes de chômage. Elle projette de faire une formation d'aide-soignante ou d'auxiliaire en puériculture.

Momo

Momo est né en 1988 à Mayotte. Son père décède durant les premières années de sa vie. Il est le cadet d'une fratrie de huit.

A l'âge de 13 ans, il part à la Réunion rejoindre sa sœur aînée. Il quitte l'école en troisième. À 18 ans, il part en métropole sous la responsabilité de ses frères aînés, dont l'un est dans la police. Il effectue plusieurs stages d'insertion.

À 19 ans, il s'engage dans l'armée mais est renvoyé à cause d'une incapacité physique liée aux séquelles d'une bagarre.

L'année suivante, il effectue une formation dans la sécurité, mais la préfecture lui interdit de se présenter aux examens à cause de son casier judiciaire. Après une nouvelle période de chômage, il trouve un emploi en restauration rapide.

Il s'installe en couple avec une jeune fille originaire du département de la Vienne.

Roger

Roger est né en 1986 à Mayotte, mais il a passé son enfance à la Réunion. Il est le deuxième d'une fratrie de neuf enfants. Il n'a pas connu son père.

Il témoigne d'une scolarité difficile, en particulier à cause de l'obligation de rester assis.

Vers ses 15 ans, il est envoyé en métropole sous le contrôle de la famille élargie. Il s'intègre dans la cité en Région parisienne et dérive vers de petits trafics. Deux ans plus tard, sa famille l'oblige à rejoindre sa mère sur le département de la Vienne, à cause de ses mauvaises fréquentations.

Roger effectue d'abord une année en CFA, sans réussir à trouver un employeur en peinture.

Entre des périodes de chômage, il effectue plusieurs stages d'insertion, une formation de façadier, puis de coffreur-bancheur. Il développe une certaine réticence avec les activités du bâtiment à cause de la pénibilité du travail et de la dureté des relations.

A la fin de l'enquête, il s'est installé avec son amie dans le locatif privé, il n'a toujours pas trouvé d'emploi et continue un trafic de cannabis.

Samia

Samia est née en 1982 aux Comores et a vécu son enfance à Mayotte. Elle est l'aînée d'une fratrie de dix enfants. Son père est entrepreneur du bâtiment et sa mère au foyer. Ses parents sont séparés et elle n'a plus de contact avec son père. À 19 ans Samia quitte le système scolaire en première, à Mayotte.

Sa mère l'envoie ensuite en métropole pour poursuivre ses études et la remotiver. Elle réside d'abord chez un oncle qui l'enferme régulièrement. Elle se plaint de mauvais traitements et est recueillie en foyer, puis en FJT.

Sa carrière professionnelle commence par des emplois aidés d'agent de service à l'hôpital et en maison de retraite. Elle a réussi à faire progresser son intégration dans les services aux personnes. Deux ans plus tard, elle entre en formation et obtient le BEP sanitaire et social. Par la suite, elle effectue des remplacements réguliers à l'hôpital, en tant qu'aide soignante auprès des personnes âgées. Depuis 2009, elle est maman d'un petit garçon et habite en logement social. A la fin de l'enquête, son projet est d'accéder à la formation d'aide soignante.

BIOGRAPHIE

- Alonzo et Huguée, *Sociologie des classes populaires. Domaines et approches*, éditions Armand Colin, Paris, 2010. Aubenas F, *Le quai de Ouistreham*, éditions de l'Olivier, Paris, 2010.
- Beaud et Weber, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, éditions la Découverte, Paris, 1997.
- Beaud S, *Stages ou formations ? Les enjeux d'un malentendu. Notes ethnographiques sur une mission locale de l'emploi*, in *Revue Travail et Emploi* n° 67, 1996, pp 67-89.
- Becker H, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, éditions Métailié, Paris, 1985.
- Berger, Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, éditions Méridiens Klincksieck, Paris, 1986. Bourdieu P, *La domination masculine*, éditions du seuil, Paris, 1998.
- Brégeon P, *A quoi servent les professionnels de l'insertion ?* Les éditions L'Harmattan, Paris, 2007.
- Castel R, *De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle*, in Donzelot, J, (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Éditions Esprit, pp 137-168, Paris, 1991.
- Castra D, *L'insertion professionnelle des publics précaires*, Edition PUF, Paris, 2003.
- CEREQ, *L'orientation scolaire et professionnelle dans un monde incertain*, numéro 109, 2010, édition la documentation française.
- CEREQ, *Les cheminements longs : données, méthodes et apports pour les analyses du marché du travail*, 16^{ème} journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, relief 29, décembre 2009.
- CTNERHI, *Guide Néret, droits des personnes handicapées*, Édition groupe liaisons SA, Paris, 2006.
- Dagot, Castra, *L'allégeance : un principe de logique d'aide à l'insertion professionnelle*. *Revue L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, numéro 31/03/2002.
- DARES, *40 ans de politique de l'emploi*, la Documentation française, 1996.
- DARES, *L'accès à l'emploi des personnes handicapées en 2007*, premières synthèses, n° 47, 1 novembre 2008. De Bandt, Dejours, Dubar (sous la direction), *La France malade du travail*, éditions Bayard, Paris, 1995.
- Déchaux J-H, *Sociologie de la famille* », éditions la découverte, Paris, 2007.
- Demazières D, *Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ?*, *Bulletin de méthodologie sociologique*, janvier 2007.
- DREES, *Les contacts avec les intervenants sociaux des sans-domiciles usagers des services d'hébergement et de distribution de repas chauds. Quel recours aux institutions, aux prestations et aux professionnels des secteurs sanitaire et social ?*, *Etudes et Résultats*, n°277, décembre 2003.
- Dubar C, *Formes identitaires et socialisation professionnelle*, revue française de sociologie, n°33, pp 505-529, 1992.
- Dubar C, *La socialisation*, éditions Armand Colin, Paris, 2010.
- Dubar, Tripier, *Sociologie des professions*, Editions Armand Colin, Paris, 1998.
- Dubechot, Lecomte, *Des ressources aux compétences : propositions pour une méthode d'analyse des attitudes et comportements des jeunes de banlieue et d'ailleurs*, CREDOC, Cahiers de recherche numéro 153, novembre 2000. Dubois V, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, éditions Economica, Paris, 2008 Duvoux N, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, éditions PUF, Paris, 2009.
- Elias N, *La société des individus* », éditions Fayart, Paris, 1991
- Erhel, Guergoat-Larivière, *Evaluer la qualité de l'emploi*, in, *Revue internationale du travail*, pp 179-217, 2008. Franssen A, *L'État social actif et la nouvelle fabrique du sujet*, in *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, éditions L'Harmattan, 2006, Paris.
- Fronteneau-Loones A, *Les contours de la notion du handicap à travers les données*

- statistiques*, in *La compréhension sociale du handicap*, CREDOC, cahier de recherche n° 182, janvier 2003.
- Galvani P, *Quête de sens et formation - Anthropologie du blason et de l'autoformation*, éditions l'Harmattan Paris, 1997.
- Gobry P, *L'enquête interdite. Handicapés : le scandale humain et financier*. Éditions Le cherche Midi, Paris, 2002. Goffman E, *La mise en scène de la vie quotidienne, la présentation de soi*, tome 1, les éditions de Minuit, Paris, 1973.
- Guionnet, Neveu, *Féminins/Masculins sociologie du genre*, éditions Armand Colin, Paris, 2009.
- Hamonet C, *Les personnes en situation de handicap*, Collection que sais-je ?, les éditions PUF, janvier 2010. Hoggart R, *La culture du pauvre*, Les éditions de Minuit, Paris, 1957. http://www.med.univ-rennes1.fr/sisrai/art/aspects_socio-historiques_du_handicap_moteur_p.22-29.htm.
- Hughes EC, *Institutional office and the person*, in *American journal of sociology*, pp. 404-413, vol. 43, n° 3 (nov. 1937).
- INSEE, *Le handicap se conjugue au pluriel*, INSEE première, octobre 2000
- INSEE, *Une photographie du marché du travail en 2010*, Revue Travail-emploi, 2011.
- Lapeyronnie D *Ghetto urbain, ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, les éditions Robert Laffont, Paris, 2008.
- Libermann R, *Handicap et maladie mentale* », collection que sais-je ? les éditions PUF, Paris, janvier 1998. Mauger G, *Enquêter en milieu populaire*, in revue Genèse, n°6, PP 125-143, 1991.
- Messu M, *Les assistés sociaux. Analyse identitaire d'un groupe social*, les éditions Privat, Paris, 1991. Paugam S, *La Disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, les éditions PUF, Paris, 1991.
- Rapport Fardeau, Publié le 11/01/2003
http://www.sante.gouv.fr/html/actu/handicapes/4_4.htm. Reynaud JD, *Le conflit, la négociation et la règle*, les éditions Octares, Paris, 1995.
- Sassier P, *Du bon usage du pauvre*, les éditions Fayard, Paris, 1990.
- Schehr S, *La vie quotidienne de jeunes chômeurs*, les éditions PUF, Paris, 1999. Schwartz O, *Le monde privé des ouvriers*, les éditions PUF, Paris, 1990.
- Simmel G, *Secret et sociétés secrètes*, les éditions Circé, Paris, 2000.
- Soljenitsyne A, *Le premier cercle*, les éditions Fayard, Paris, 1968.
- Sticker HJ, *Sens de la construction du régime du handicap vers son dépassement*, in *La compréhension sociale du handicap*, cahier de recherche n° 182, ouvrage collectif sous la direction de Pierre Le Queau, CREDOC, janvier 2003.
- Thin D *Quartiers populaires, l'école et les familles*, les éditions presses universitaires de Lyon, Lyon, 1998. Triomphe A, *Economie du handicap*, les éditions PUF, Paris, 2006.
- Vilbrod A, *Devenir éducateur, une affaire de famille*, les éditions L'Harmattan, Paris, 1998.
- Villechaise-Dupont A, *Amère banlieue. Les gens des grands ensembles*, les éditions Grasset, Paris, 2000.
- Vieille Marchiset G, *Des loisirs et des banlieues. Enquête sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires*. Les éditions L'Harmattan, Paris, 2009.
- Zafran J, in *L'orientation scolaire et professionnelle dans un monde incertain*, numéro 109, pp 85-97, les éditions de la documentation française, Paris, 2010.